

# **Sondage dans les réserves**

## **Rapport définitif**

5 octobre 2001

### **Présenté à :**

Planification stratégique  
Direction générale des Communications  
Affaires indiennes et du Nord Canada  
10, rue Wellington, bureau 1900  
Hull (Québec) K1A 0H4

### **Présenté par :**

**EKOS Research Associates Inc.**

**Siège social :** 99, rue Metcalfe, bureau 1100, Ottawa (Ontario) K1P 6L7 – Tél. : (613) 235-7215 – Téléc. : (613) 235-8498

**Succursale de Toronto :** 480, avenue University, bureau 1006, Toronto (Ontario) M5G 1V2 – Tél. : (416) 598-8002 –  
Téléc. : (416) 598-2543

**Succursale d'Edmonton :** 9925, 109<sup>e</sup> rue NO, bureau 606, Edmonton (Alberta) T5K 2J8 – Tél. : (780) 408-5225 –  
Téléc. : (780) 408-5233

**Courriel :** pobox@ekos.com



# Table des matières

---

A. Introduction	3
B. Aperçu et priorités	6
C. Impressions sur le gouvernement du Canada	12
D. Communication avec le gouvernement du Canada	19
E. Internet	30
F. Conditions de vie dans les réserves	34
G. <i>Loi sur les Indiens</i>	48
H. Profil	54
I. Analyse par segmentation	63
J. Sommaire	68



# Introduction

## INTRODUCTION

- ❑ Ce sondage effectué auprès des Autochtones vivant dans les réserves au Canada a été conçu dans le but de fournir à Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et au Bureau d'information du Canada (BIC) une évaluation représentative des points de vue des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves concernant deux séries de questions clés : 1) les conditions de vie dans les réserves et 2) les meilleures méthodes de communication du gouvernement du Canada. L'information tirée de cette recherche servira à l'élaboration de stratégies globales de consultation du Ministère. C'est la première fois qu'est effectué au Canada un sondage national d'une telle envergure.
- ❑ Trois critères d'admissibilité avaient été établis pour les besoins de ce sondage :
  - être membre d'une collectivité indienne ou d'une Première nation;
  - être résidant (au moins durant une partie de l'année) d'une réserve au Canada;
  - avoir 18 ans ou plus.
- ❑ L'échantillon a été établi à partir d'un choix de codes postaux au Canada. Ces codes postaux étaient associés aux subdivisions de recensement (SDR) déterminées par Statistique Canada comme étant une réserve ou l'emplacement physique des quelque 630 bureaux de Premières nations, partout au Canada. Une fois la liste exhaustive des codes postaux achevée, nous y avons associé les numéros de téléphone correspondants, à partir de tous les annuaires téléphoniques au Canada. Cette liste de numéros de téléphone comportait environ 120 000 numéros. Lorsque nous l'avons comparée à la distribution de la population autochtone, soit environ 368 000 personnes qui vivent dans les réserves (donnée provenant d'AINC), la base de l'échantillon semblait sous-représenter les résidents du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan et représenter dans une trop grande proportion les résidents de la Colombie-Britannique. Après avoir dressé la base de l'échantillon, nous y avons apporté des modifications afin d'y exclure certains codes postaux où les taux d'inadmissibilité des candidats avaient été particulièrement élevés au cours des premiers jours de collecte des données.
- ❑ L'échantillon qui a servi au sondage comprend un total de 1 427 interviews réalisées auprès de membres des Premières nations vivant dans les réserves. L'erreur d'échantillonnage rattachée à l'échantillon global est de +/- 2,6 p. 100, à un intervalle de confiance de 95 p. 100. L'échantillon a été stratifié de manière à y inclure 200 interviews réalisées auprès de résidents de chacune des provinces (notez que les provinces de l'Atlantique ont été regroupées, de sorte que les 200 cas qui se trouvent dans l'échantillon définitif représentent toute la région). Aucune interview n'a été menée dans les territoires. Une fois l'échantillon ainsi établi, nous avons choisi au hasard des numéros de téléphone à l'intérieur des strates en question. Chacune des sept strates provinciales ou régionales composée de 200 cas comporte une marge d'erreur maximale de +/- 6,9 p. 100.
- ❑ Le questionnaire était composé d'environ 80 éléments touchant les domaines suivants :
  - Données générales — avenir économique personnel, avenir des enfants;
  - Priorités du gouvernement du Canada — choix de domaines prioritaires imposé;
  - Performance du gouvernement du Canada — dans l'ensemble et dans des domaines particuliers, qualité des services;
  - Communications avec le gouvernement du Canada — communiquer avec le gouvernement, qualité de la communication, méthodes préférées de communication, connaissance des numéros sans frais et du site Web, prévalence de la connaissance des moyens d'accès à l'information offerte par le gouvernement du Canada, impressions sur la quantité d'information reçue;
  - Conditions de vie dans les réserves — niveau de démocratie, conditions de vie, liens avec les améliorations sociales et économiques;
  - *Loi sur les Indiens* — changements devant être apportés à la *Loi sur les Indiens*; facteurs devant être pris en considération au moment d'apporter ces changements;
  - Journée nationale des Autochtones — niveau de sensibilisation et de participation;
  - Internet — niveaux d'accès et utilisation, lieu d'accès;
  - Démographie — participation à la collectivité, emploi — questions connexes, âge, langue, éducation et revenu.

- ❑ Le questionnaire a été conçu avec l'étroite collaboration des deux organisations. Lorsque cela était possible, nous avons utilisé des questions qui provenaient d'un sondage mené antérieurement auprès du grand public, aux fins de comparaison. En outre, le questionnaire a fait l'objet de tests approfondis avant d'entreprendre la collecte des données. Il faut une moyenne de 22 minutes pour répondre au questionnaire définitif par téléphone lorsque des intervieweurs expérimentés mènent l'interview.
- ❑ Ce sondage a été mené entre le 7 et le 20 août 2001. La collecte des données s'est effectuée au cours d'une période de négociations entre les chefs des Premières nations et AINC, période au cours de laquelle avait été suspendue pendant un mois une plus vaste consultation ministérielle. Cependant, le taux de refus de participer au présent sondage n'a été que légèrement supérieur au taux auquel on s'attend généralement lorsqu'un sondage est mené auprès de la population en général. De plus, le taux de refus variait considérablement d'une province à l'autre, et cela, dû en partie au nombre d'appels qui devaient être effectués dans certaines provinces pour obtenir le nombre requis de participation avec des candidats admissibles. Toutefois, par province, il ne semble pas y avoir eu de différences majeures dans les réponses aux questions individuelles. Ces facteurs indiquent que l'ensemble des données du sondage est bien représentatif, à l'échelle nationale, des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, malgré la période où a eu lieu le sondage. Le taux global de réponses au sondage a été de 52 p. 100. Bien que ce taux de réponses soit élevé, et ce en grande partie en raison du taux élevé d'inadmissibilité des candidats de l'échantillon<sup>1</sup>, cela est néanmoins plus élevé que ce que l'on obtient pour les sondages nationaux effectués actuellement auprès du grand public.<sup>2</sup>
- ❑ Les résultats du sondage sont divisés en six sections thématiques. Les résultats globaux sont d'abord présentés sous forme de graphique accompagné d'une brève conclusion. Lorsque cela est possible, les résultats provenant d'un sondage mené auprès du grand public sont aussi présentés sous forme de graphique afin de pouvoir établir des comparaisons des points de vue des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves aux points de vue de la population canadienne en général. Ces résultats sont tirés soit d'un récent sondage du BIC intitulé *À l'écoute des Canadiens et des Canadiennes*, soit du sondage EKOS intitulé *Repenser le gouvernement*. Les principales différences qui ressortent des sous-groupes particuliers des Premières nations sont ensuite décrites pour chaque élément du sondage.
- ❑ Une section qui décrit les résultats de la segmentation multivariable se trouve à la suite de la description générale des résultats globaux et des comparaisons entre le grand public et les différences des sous-groupes. Nous avons fait cela afin de créer une typologie des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, selon l'impression qu'ils ont du gouvernement du Canada et leur statut socioéconomique. Cette typologie tient également compte des points de vue qu'ont exprimés les gens sur l'autonomie gouvernementale, leur propre collectivité et leur avenir économique.

1. Les candidats inadmissibles sont généralement considérés comme des candidats coopératifs dans le calcul des taux de réponses. Il s'agit là d'une méthode de calcul normalisée, acceptée par l'Association professionnelle de recherche en marketing (APRM).

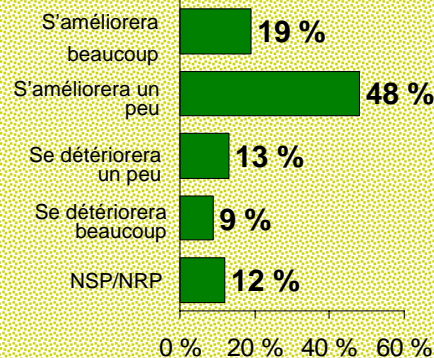
~~2. Il est possible qu'il y ait une~~ certaine imprécision dans le calcul des taux de réponses en raison d'une imprécision dans le codage des résultats des appels qui ont été classés en tant que refus par rapport à ceux qui ont été classés comme inadmissibles. L'introduction au sondage indique que ce dernier visait les Autochtones qui vivent dans les réserves au Canada. La participation de bon nombre de répondants a été classée comme étant inadmissible parce que les répondants ont déclaré, au tout début de la présentation, qu'ils ne correspondaient pas à la description qui leur était faite et ont mis fin à la communication. Cependant, il est difficile d'affirmer avec certitude si ces personnes étaient vraiment inadmissibles au sondage ou si elles profitaient de la description donnée pour refuser d'y participer sans avoir à le dire directement.

B. →

# Aperçu et priorités

# L'optimisme sur le plan économique

« Dans l'ensemble, en pensant à votre avenir sur le plan économique, au cours des 12 prochains mois, croyez-vous que votre situation s'améliorera beaucoup, s'améliorera un peu, se détériorera un peu ou se détériorera beaucoup? »



EKOS Research  
Associates Inc.

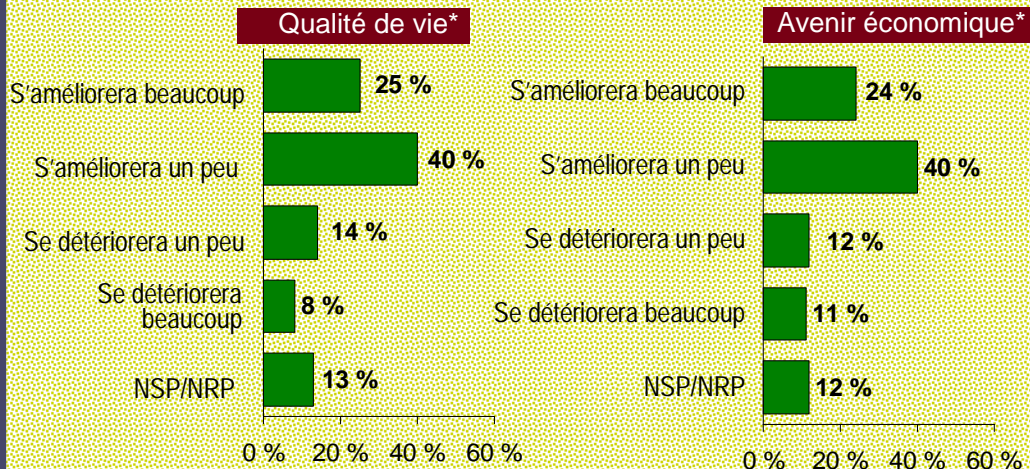
N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- ❑ Dans l'ensemble, la majorité des membres des Premières nations vivant dans les réserves sont optimistes quant à leur avenir économique des douze prochains mois. Parmi eux, 48 p. 100 estiment que leur situation s'améliorera quelque peu au cours des douze prochains mois, et une personne sur cinq affirme que sa situation s'améliorera beaucoup.
- ❑ Ce point de vue semble plus optimiste que celui que l'on trouve chez le grand public. Les résultats d'un sondage d'opinion publique mené à l'échelle nationale au printemps de 2001 pour le BIC révèlent que 12 p. 100 seulement des répondants ont indiqué « beaucoup mieux » à la même question, et 30 p. 100 ont indiqué « un peu mieux ». Parmi ces répondants, 29 p. 100 ont indiqué « un peu moins bien » et 9 p. 100, « beaucoup moins bien ». Malheureusement, on ne peut pas comparer directement ces résultats, car la question qui avait été posée au grand public offrait l'option « même », qu'ont choisie 21 p. 100 des répondants. Toutefois, cela permet au moins d'avoir une certaine base pour établir des comparaisons avec la population actuellement en cause.
  - Le degré d'optimisme est lié à l'impression qu'ont les gens de la performance du gouvernement fédéral : les gens qui croient que leur avenir économique sera pire au cours des douze prochains mois ont plus tendance que les autres à donner une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral.
  - Les jeunes (de moins de 25 ans) et les personnes dont le revenu est plus élevé sont plus optimistes quant à leur avenir économique. D'une façon réciproque, les personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone et celles qui participent moins à la collectivité ont plus tendance à être pessimistes ou incertaines quant à leur avenir économique.
  - Le degré d'optimisme personnel est aussi lié à l'impression qu'ont les gens des conditions de vie des membres des Premières nations en général. Ceux qui estiment que les conditions de vie des Premières nations sont pires que celles d'autres Canadiens sont moins optimistes quant à leur propre avenir économique.

# L'avenir des enfants

« Dans l'ensemble, en pensant à vos enfants, croyez-vous que la situation s'améliorera beaucoup, s'améliorera un peu, se détériorera un peu ou se détériorera beaucoup? »



EKOS Research  
Associates Inc.

\* ½ échantillon; au total, N = 1 427

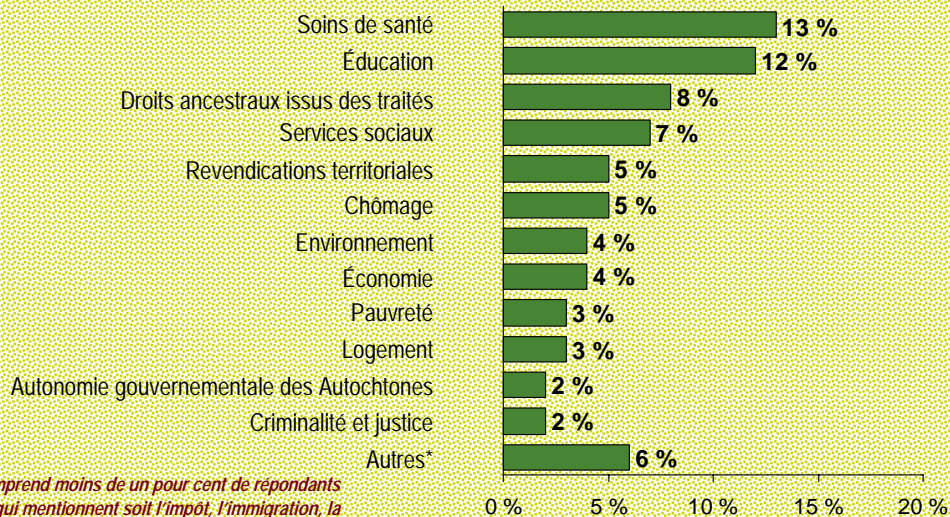
Sondage d'AINC dans les réserves,  
août 2001

- ❑ Les points de vue des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves au sujet de l'avenir de leurs enfants sont présentés ci-dessus. Les réponses sont semblables qu'on ait posé la question aux répondants en parlant de la « qualité de vie » ou de l'« avenir économique » de leurs enfants. De plus, elles reflètent étroitement les résultats des données sur les perspectives économiques personnelles présentées à la page précédente. Environ les deux tiers des personnes interrogées croient que la qualité de vie future et l'avenir économique de leurs enfants seront de beaucoup meilleurs ou quelque peu meilleurs.
- ❑ L'énoncé concernant la qualité de vie future des enfants obtient une meilleure cote de la part de personnes qui sont très actives au sein de leur collectivité et de personnes qui estiment bonne la performance du gouvernement.
  - Les opinions des gens quant à leur propre avenir économique et les conditions de vie des Premières nations en général sont étroitement liées aux perceptions qu'ils ont de leurs enfants. Ceux qui ont une attitude plus optimiste quant à leur propre avenir économique sont aussi plus enclins à entrevoir un meilleur avenir pour leurs enfants. Ceux qui estiment que les membres des Premières nations ont des conditions de vie pires que celles des autres Canadiens sont aussi plus pessimistes quant à l'avenir de leurs enfants.



## Les priorités du gouvernement fédéral – réponses spontanées

« En ce qui concerne les questions auxquelles est confronté actuellement le Canada, sur laquelle, d'après vous, devrait-il se concentrer le plus? »



\*Comprend moins de un pour cent de répondants qui mentionnent soit l'impôt, l'immigration, la dette ou le commerce



EKOS Research  
Associates Inc.

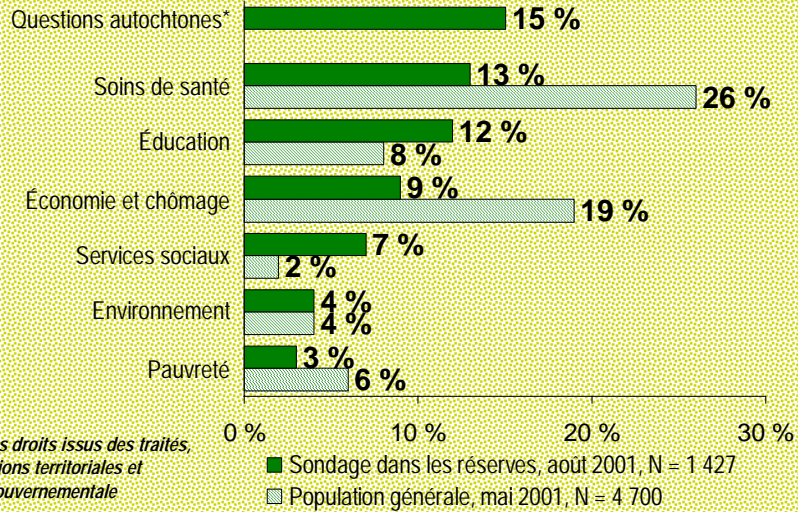
N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves,  
août 2001

- On a demandé aux répondants de déterminer, de façon spontanée, la question sur laquelle devrait se concentrer le plus le gouvernement du Canada. D'après 13 et 12 p. 100 des répondants, respectivement, ce sont les soins de santé et l'éducation qui sont en tête de la liste des priorités du gouvernement fédéral. Parmi les répondants, 8 p. 100 ont mentionné les droits ancestraux issus des traités, suivis des services sociaux (choisis par 7 p. 100 des répondants). D'autres questions, telles les revendications territoriales, le chômage, l'environnement et l'économie, ont été choisies par 5 p. 100 ou moins des répondants. Notez cependant que le quart des répondants n'ont pas indiqué de priorité (ils ont choisi « Je ne sais pas » ou « Aucune réponse »).
- Les répondants plus âgés et les résidents de l'Ontario (surtout en comparaison avec les résidents du Québec et de la Saskatchewan) avaient plus tendance à choisir comme priorité les soins de santé. Par ailleurs, l'éducation constituait une plus grande priorité pour les jeunes, les femmes et les personnes qui ont des enfants. Ceux qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires n'ont pas choisi l'éducation comme priorité.
  - Les personnes qui ont accordé une priorité élevée aux droits ancestraux issus des traités sont aussi plus portées à accorder une mauvaise cote à la performance du gouvernement et à croire que les conditions de vie dans les réserves ne sont pas aussi bonnes que celles des autres Canadiens. Il existe de plus grands écarts dans les sous-groupes en ce qui a trait aux revendications territoriales. Les revendications territoriales constituent une plus grande priorité aux yeux des citoyens de la Colombie-Britannique, des répondants dont les revenus sont élevés et de ceux qui possèdent un emploi à temps plein. Les membres des Premières nations qui participent davantage aux activités de la collectivité, ceux qui ont évalué comme étant mauvaise la performance du gouvernement, ceux qui ont eu des communications avec le gouvernement au cours des trois derniers mois et les répondants qui croient que les conditions de vie dans les réserves sont pires que celles des autres Canadiens ont aussi eu plus tendance à accorder une grande priorité aux revendications territoriales.
  - Parmi les différences remarquées dans les sous-groupes, notons entre autres les suivantes : les répondants qui ont fait des études universitaires ont accordé une plus grande priorité à la question du chômage; les membres des Premières nations plus âgés (55 ans ou plus) ont accordé une plus grande priorité à l'environnement que les plus jeunes; et la question de l'économie est souvent plus importante pour les gens qui travaillent à temps plein, dans un poste professionnel.

## La comparaison de certaines priorités du gouvernement fédéral – réponses spontanées

« En ce qui concerne les questions auxquelles est confronté actuellement le Canada, sur laquelle, d'après vous, devrait-il se concentrer le plus? »



\* Comprend les droits issus des traités, les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale

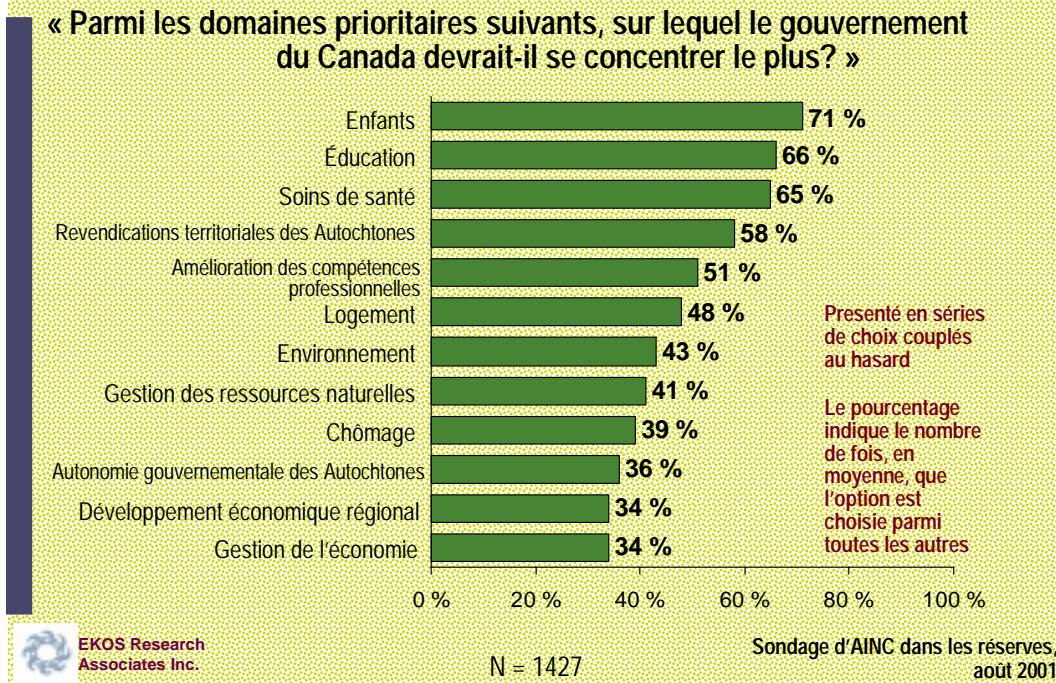


EKOS Research  
Associates Inc.

Sondages sur les communications gouvernementales du BIC, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Le graphique ci-dessus compare les réponses des membres des Premières nations dans les réserves et celles des membres du grand public canadien en ce qui concerne les priorités du gouvernement fédéral. Lorsque nous groupons les priorités autochtones (p. ex. les droits issus des traités, les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale) en une seule question, celle-ci représente 15 p. 100 des réponses du sondage dans les réserves. Si on la compare aux réponses du grand public, les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ont plus tendance à choisir l'éducation et les services sociaux comme priorités. Le grand public canadien accorde une priorité plus élevée aux soins de santé, à l'économie et au chômage.

# Les priorités du gouvernement fédéral

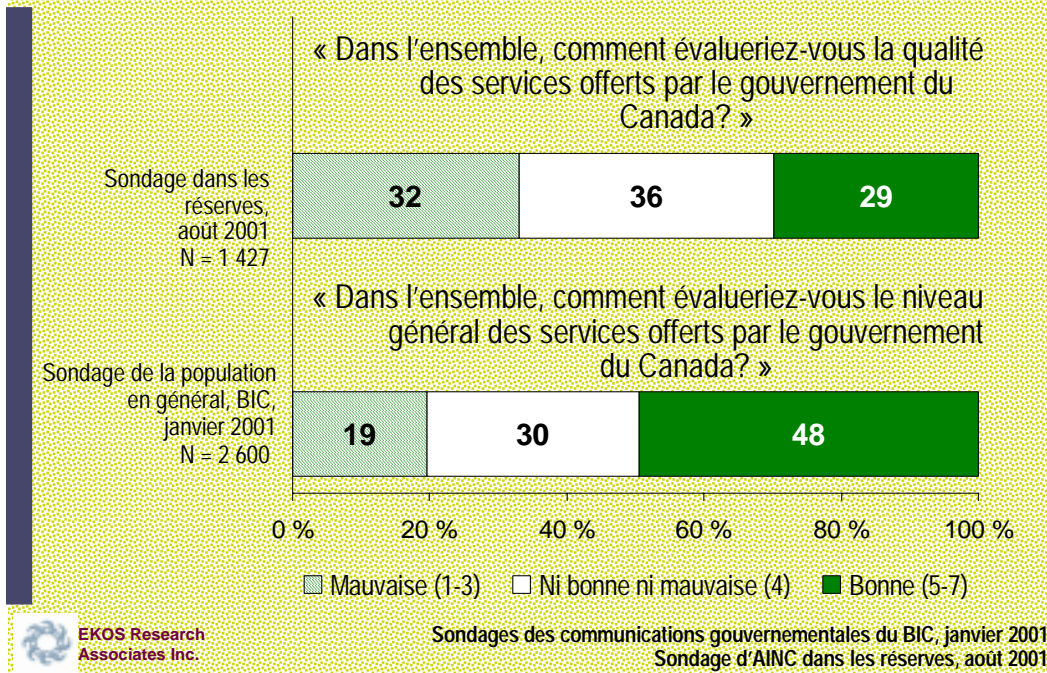


- On a offert aux répondants une série de choix jumelés au hasard et on leur a demandé de déterminer lesquels devraient être considérés comme prioritaires par le gouvernement du Canada. On a accordé la plus haute priorité aux enfants (cette priorité a été choisie le plus souvent comparativement aux autres choix). On a également accordé à l'éducation et aux soins de santé une cote semblable (chacune ayant été choisie avant les autres priorités les deux-tiers du temps). Les revendications territoriales autochtones et l'amélioration des compétences professionnelles sont deux autres domaines prioritaires choisis relativement souvent, comparativement aux autres possibilités. Le logement, l'environnement et les ressources naturelles, les questions économiques ainsi que l'autonomie gouvernementale des Autochtones n'ont pas été classés aussi favorablement.
  - Les femmes et les personnes qui ont des enfants de moins de 18 ans ont accordé la priorité aux questions relatives aux enfants. Les répondants qui ont fait des études universitaires ont donné la priorité à l'éducation et les répondants plus âgés, aux soins de santé.
  - Les répondants dont le salaire est plus élevé ont tendance à accorder la priorité aux revendications territoriales, tout comme ceux qui travaillent dans les réserves et ceux qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement et aux conditions de vie des Premières nations. Les revendications territoriales ne constituent pas une aussi grande priorité pour les répondants de la Colombie-Britannique.
  - Ceux dont le revenu est plus faible et qui possèdent moins d'éducation ont tendance à accorder la priorité à l'amélioration des compétences professionnelles.



# Impressions sur le gouvernement du Canada

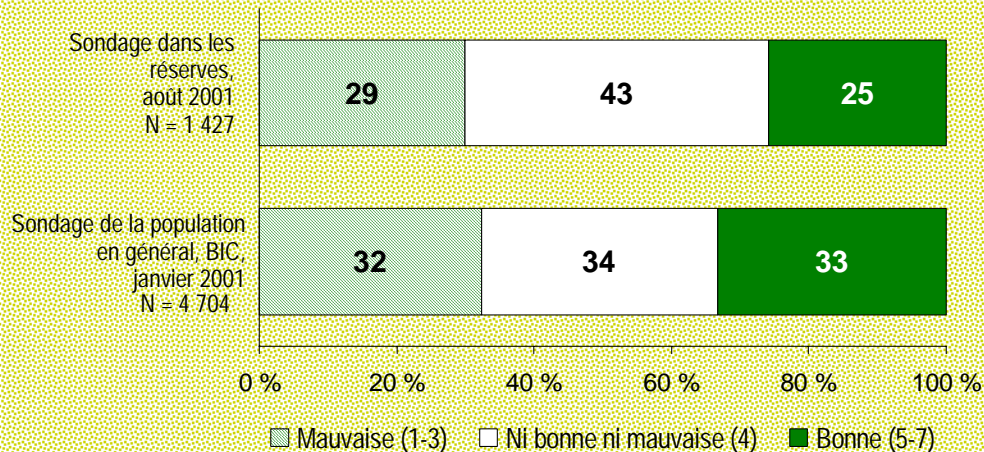
## L'évaluation des services gouvernementaux



- Trois personnes sur dix ont donné une bonne cote à la qualité des services fournis par le gouvernement (accordant une valeur de 5, 6 ou 7 sur une échelle de 7). Un tiers des répondants ont donné une mauvaise cote à la qualité des services, et 36 p. 100 lui ont donné une cote moyenne. Les résultats obtenus dans ce domaine de la part des membres des Premières nations vivant dans les réserves sont, en général, moins bons que ceux obtenus du public canadien. L'écart dans la cote « bonne » accordée à la qualité des services gouvernementaux, par exemple, est de presque 20 points. Par ailleurs, un Canadien sur cinq a défini comme mauvaise la qualité des services gouvernementaux, alors que chez les Premières nations dans les réserves, un membre sur trois l'a coté comme étant mauvaise.

## L'évaluation de la performance du gouvernement

« Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la performance du gouvernement du Canada? »



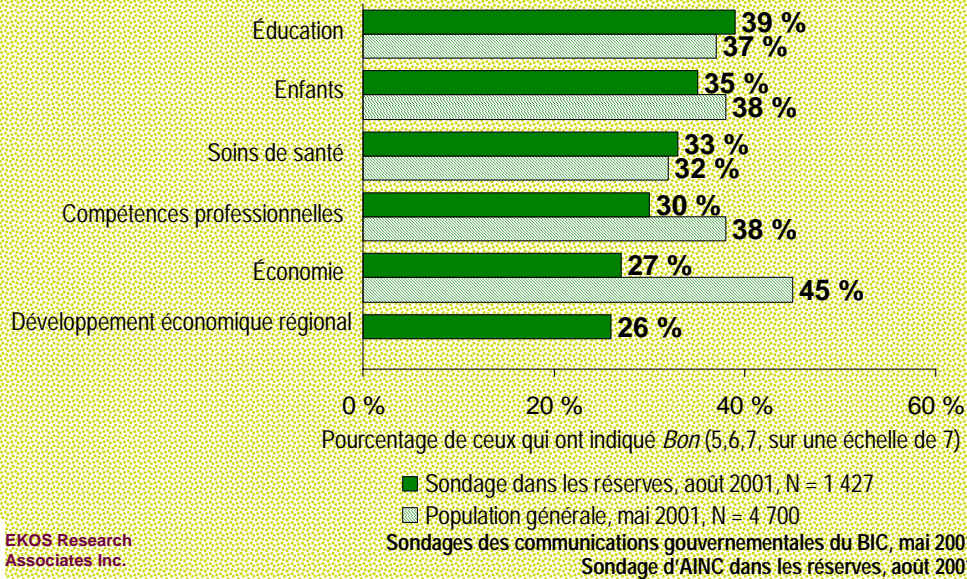
EKOS Research  
Associates Inc.

Sondages des communications gouvernementales du BIC, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Un quart des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ont donné une bonne cote à la performance générale du gouvernement du Canada. Bien que les cotes accordées par les membres des Premières nations vivant dans les réserves soient moins bonnes que celles qu'a accordées le grand public, l'écart n'est pas aussi important (une différence de huit points par rapport à ceux qui ont accordé une bonne cote à la question sur la performance).
  - Les cotes quant à la performance du gouvernement (tant la qualité des services que la performance en général) varient selon l'âge; les plus jeunes accordent des cotes plus élevées à la performance et aux services. Les personnes qui possèdent un niveau plus élevé d'éducation ainsi qu'un meilleur revenu donnent des cotes moindres à la performance, tout comme ceux qui travaillent à temps plein, ceux qui œuvrent au sein de leur collectivité et ceux qui vivent en milieu urbain.
  - Les personnes qui sont moins optimistes à l'égard de leur avenir et des conditions de vie dans les collectivités des Premières nations accordent également une cote moindre à la performance du gouvernement et à la qualité des services. Quant à la performance du gouvernement seulement, on retrouve des cotes plus élevées parmi les résidents des provinces de l'Atlantique et de la Saskatchewan, alors qu'en Colombie-Britannique elles sont moins élevées.

## L'évaluation de la performance du gouvernement fédéral (a)

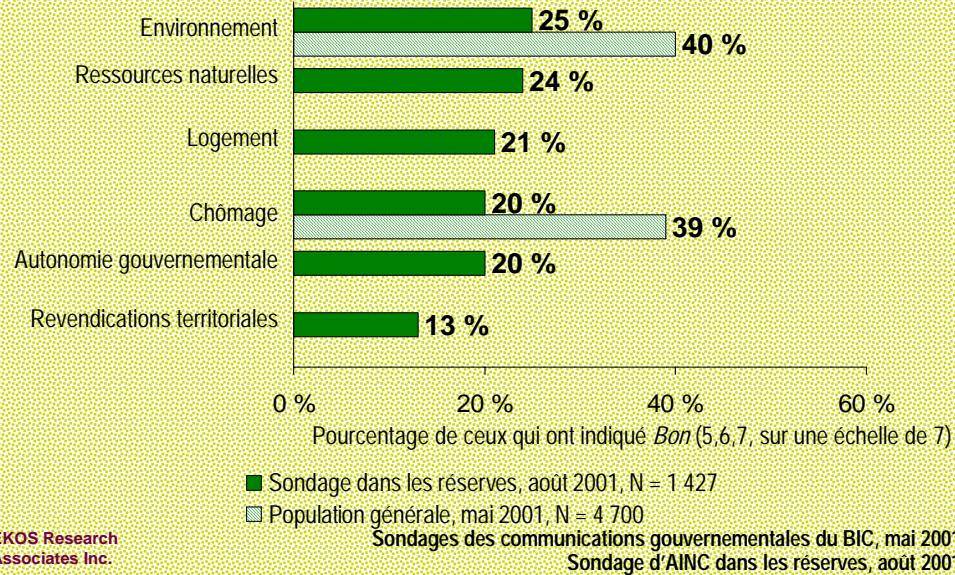
« Comment évalueriez-vous la performance du gouvernement du Canada dans chacun des domaines suivants? »



- ❑ On a demandé aux répondants d'évaluer la performance du gouvernement fédéral pour chacun des 12 domaines. Les six domaines classés en tête sont présentés ci-dessus, ainsi qu'une comparaison de ceux-ci avec les résultats obtenus du grand public plus tôt cette année pour cinq ou six domaines. (Les résultats des six autres domaines se trouvent à la page suivante.)
- ❑ La performance du gouvernement a obtenu la cote la plus élevée dans les domaines de l'éducation, des questions relatives aux enfants et des soins de santé; entre 33 et 39 p. 100 des membres des Premières nations dans les réserves leur ont accordé une bonne cote. Les domaines liés à l'économie, au développement économique régional et à l'environnement occupent une place intermédiaire quant à l'évaluation de la performance (entre 24 et 30 p. 100 des répondants ont accordé une bonne cote à la performance du gouvernement). La plus mauvaise évaluation concernant la performance du gouvernement touche les domaines du logement et du chômage (une personne sur cinq leur ayant accordé une bonne cote) et dans les domaines liés aux questions autochtones en particulier (autonomie gouvernementale et revendications territoriales).
- ❑ En général, les cotes accordées à la performance du gouvernement ressemblent à celles du grand public, bien que, dans certains cas, elles soient plus mauvaises. L'écart semble plus évident dans des domaines qui touchent les compétences professionnelles et l'économie (tout comme le chômage et l'environnement qui figurent à la page suivante).
  - Les jeunes (de moins de 25 ans) accordent, de façon constante, de meilleures cotes à l'égard de la performance du gouvernement fédéral, comparativement aux résidents plus âgés qui vivent dans les réserves, et ce, dans les 12 domaines en question.
  - Les cotes à l'égard de la performance du gouvernement sont plus basses chez ceux qui possèdent une meilleure éducation et un revenu plus élevé (à l'exception des cotes attribuées aux domaines des compétences professionnelles et du chômage). On trouve une relation semblable dans les différences des cotes relatives au statut d'emploi et au type d'emploi. Souvent, ceux qui travaillent à temps plein accordent des cotes moindres à la performance du gouvernement, comparativement à ceux qui travaillent à temps partiel ou qui n'ont pas d'emploi. Ceux qui occupent des postes exigeant moins de formation ont davantage tendance à accorder des cotes plus positives quant à la performance du gouvernement.

## L'évaluation de la performance du gouvernement fédéral (b)

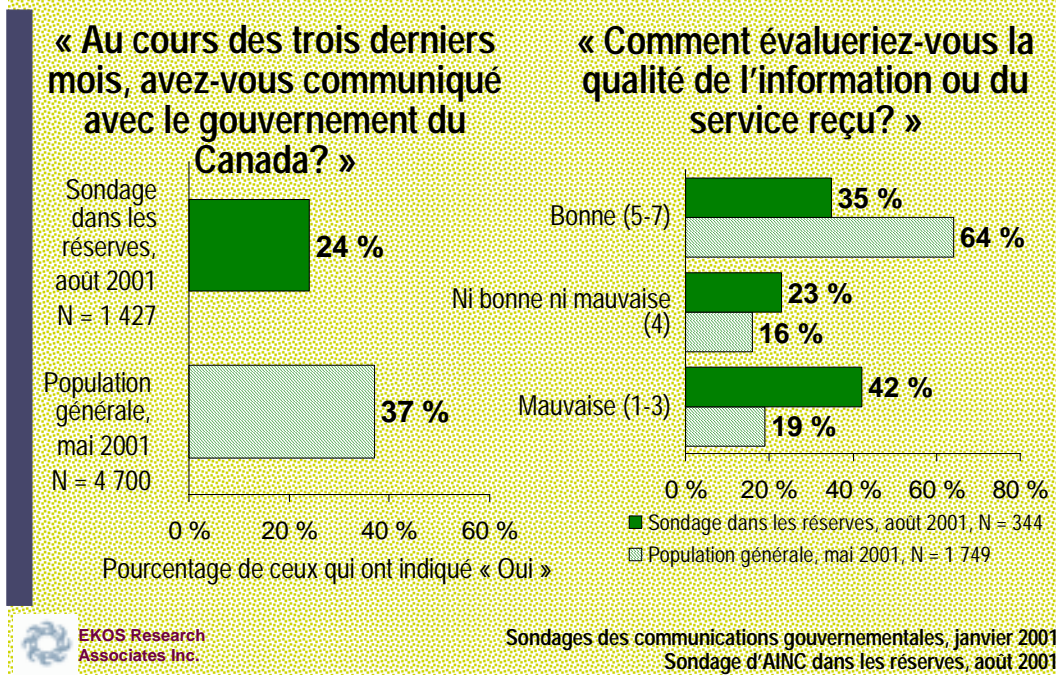
« Comment évalueriez-vous la performance du gouvernement du Canada dans chacun des domaines suivants? »



- Les hommes donnent de meilleures cotes que les femmes à l'égard de la performance du gouvernement dans des domaines tels que l'éducation, l'économie, le développement économique régional, le logement et le soutien à l'autonomie gouvernementale.
- Ceux qui affirment participer activement à la vie de la collectivité croient en général que le gouvernement ne fait pas un bon travail, comparativement à ceux qui ne participent pas à la vie de leur collectivité. Cela s'avère juste dans les domaines liés aux questions des enfants, de l'économie, du développement économique régional, des ressources naturelles, du logement, du soutien à l'aide à l'autonomie gouvernementale et des revendications territoriales.
- Il n'est pas surprenant de constater que les cotes des répondants à l'égard de la performance du gouvernement dans des domaines particuliers correspondent aux cotes accordées à la performance du gouvernement en général. De plus, les cotes à l'égard de la performance du gouvernement sont reliées, de façon constante, au degré d'optimisme quant à l'avenir économique; ceux qui sont moins optimistes à l'égard de leur avenir économique et qui jugent que les conditions de vie des Premières nations sont pires que celles des autres Canadiens ont accordé des cotes moindres à la performance du gouvernement dans tous les domaines mentionnés.
- Les cotes relatives aux récentes communications avec le gouvernement fédéral (au cours des trois derniers mois) sont également reliées aux cotes moins élevées à l'égard de la performance (sauf dans les domaines des compétences professionnelles, du chômage et de l'autonomie gouvernementale). Cela nous ramène à la question des services au moment où les membres des Premières nations communiquent avec le gouvernement fédéral. En revanche, les sondages auprès du grand public démontrent la tendance contraire : le fait d'être en communication avec le gouvernement accroît l'image et la satisfaction, plutôt que de la diminuer.
- Si on examine les régions, les résidents de la région de l'Atlantique et de l'Alberta ont accordé de meilleures cotes à l'égard de la performance dans bon nombre de domaines en question. Les résidents de la Saskatchewan ont accordé des cotes élevées dans les domaines de l'éducation, du développement économique régional et des revendications territoriales. Ceux qui vivent dans les réserves de la Colombie-Britannique ont donné des cotes plus négatives, comparativement à ceux des autres provinces (surtout dans les domaines liés à l'éducation, aux soins de santé et au développement économique régional). Les Ontariens ont donné les cotes les plus faibles quant à la performance du gouvernement relativement au soutien à l'autonomie gouvernementale. Ceux qui vivent dans les réserves en milieu urbain sont beaucoup plus enclins à considérer la performance du gouvernement du Canada de façon négative, en ce qui concerne le règlement des revendications territoriales et la gestion des ressources naturelles.



# La communication avec le gouvernement du Canada



- Une personne sur quatre (24 p. 100) a communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois. Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux qui figurent dans les résultats du sondage effectué en mai 2001 auprès de la population en général, alors que 37 p. 100 des répondants ont déclaré avoir communiqué avec le gouvernement fédéral récemment.
  - Le nombre de communications avec le gouvernement du Canada est considérablement moins élevé chez les jeunes (âgés de 18 à 25 ans) et les personnes âgées (55 ans et plus).
  - Les Canadiens autochtones qui ont un niveau d'éducation et un revenu familial plus élevés ont plus tendance à avoir communiqué avec le gouvernement du Canada récemment.
  - La probabilité que les répondants aient communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois est aussi beaucoup plus élevée chez les répondants qui sont très actifs dans leur collectivité, ceux qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral et ceux qui croient que les conditions de vie des membres des Premières nations sont pires que celles des Canadiens en général. Une plus grande proportion d'Autochtones qui vivent dans les réserves en milieu urbain ont récemment communiqué avec le gouvernement (35 p. 100).
  
- Bon nombre d'Autochtones (42 p. 100) qui vivent dans les réserves ont accordé une mauvaise cote à la qualité générale des services offerts par le gouvernement du Canada, alors qu'environ un Autochtone sur quatre affirme que la qualité des services est moyenne, ni bonne ni mauvaise. Seulement un peu plus d'un Autochtone sur trois (35 p. 100) estime que la qualité des services reçus est bonne.
  - Il existe un écart manifeste entre les générations en ce qui a trait à la perception de la qualité des services et de l'information provenant du gouvernement. Les répondants âgés de moins de 35 ans semblent être deux fois plus nombreux que ceux âgés de plus de 35 ans à avoir accordé une bonne cote à la qualité générale des services et de l'information.
  - Ceux qui ont accordé une mauvaise cote à la qualité des services ou à l'information reçue ont également tendance à être pessimistes à l'égard de l'économie et plus négatifs à l'endroit de la performance générale du gouvernement fédéral.

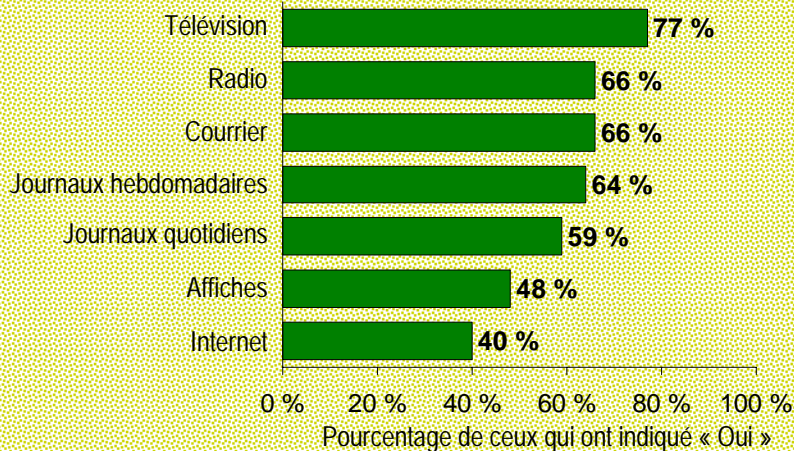
- ❑ Le niveau de satisfaction à l'égard des services est considérablement plus bas lorsqu'on le compare à celui du grand public. En mai 2001, une majorité de Canadiens (64 p. 100) ont affirmé qu'ils étaient satisfaits en général de la qualité des services reçus du gouvernement du Canada.
- ❑ Les données du plus récent sondage mené par le Bureau d'information du Canada laisse sous-entendre que le niveau de satisfaction quant aux services offerts par le gouvernement du Canada s'accroît avec la fréquence des communications. Au sein de la population actuelle, la relation contraire semble être vraie. Les personnes qui ont eu des communications avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois sont, de façon systématique, beaucoup moins satisfaits des services et de la performance du gouvernement.

D. →

## Communication avec le gouvernement du Canada

## L'information provenant du gouvernement du Canada

« Le gouvernement du Canada peut prendre divers moyens pour informer les Canadiens et les Canadiennes. Les moyens suivants vous sont-ils utiles? »



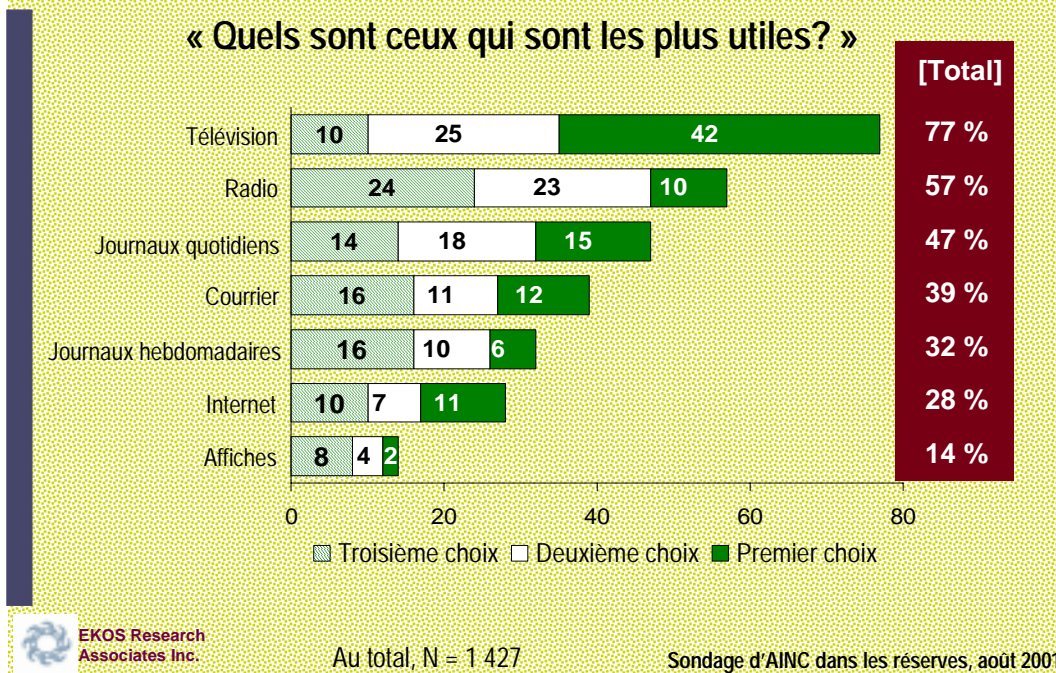
EKOS Research  
Associates Inc.

N = 1427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- On a demandé aux participants de déterminer l'utilité d'un certain nombre de méthodes auxquelles le gouvernement du Canada a recours pour transmettre de l'information au public. Plus particulièrement, on leur a demandé d'indiquer si ces méthodes de communication leur étaient utiles. La télévision s'est classée au premier rang, plus de trois personnes sur quatre (77 p. 100) ayant déclaré que celle-ci était un moyen efficace pour le gouvernement fédéral de leur transmettre de l'information. D'un autre côté, il s'agit du moyen le plus cher et peut ou non s'avérer rentable. Deux personnes sur trois considèrent la radio et la poste comme étant tout aussi utiles, et les journaux (quotidiens et hebdomadaires) obtiennent également une popularité élevée (64 et 59 p. 100). Les répondants sont partagés également (48 p. 100) quant à l'utilité qu'on accorde aux affiches pour étaler de l'information. Quatre personnes sur dix estiment qu'Internet est utile, des profils se démarquant selon l'âge, l'éducation et le revenu.
  - Comme on peut s'y attendre, l'utilité d'Internet perçue par les répondants est beaucoup plus grande chez ceux qui ont un revenu familial plus élevé. Le facteur de l'âge révèle un déclin significatif en ce qui concerne l'utilité d'Internet chez ceux qui ont plus de 55 ans. Cependant, il est peut-être plus important de noter le lien qui existe entre son utilité et le niveau d'éducation. Les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires jugent qu'Internet est moins utile comme moyen utilisé par le gouvernement du Canada pour leur transmettre de l'information. À l'échelle régionale, le niveau d'intérêt à l'égard d'Internet est plus élevé dans les provinces de l'Atlantique et plus bas au Manitoba.
  - Comparativement aux groupes de personnes plus âgées, surtout les personnes âgées, les jeunes (âgés de 18 à 25 ans) ont manifesté beaucoup plus d'intérêt à l'égard des journaux (quotidiens et hebdomadaires) comme moyen de recevoir de l'information du gouvernement.
  - L'intérêt manifesté à l'endroit des affiches est plus élevé chez les Albertains et chez les femmes. Les femmes semblent également démontrer plus d'intérêt à l'égard de l'information reçue du gouvernement par l'entremise de la poste.

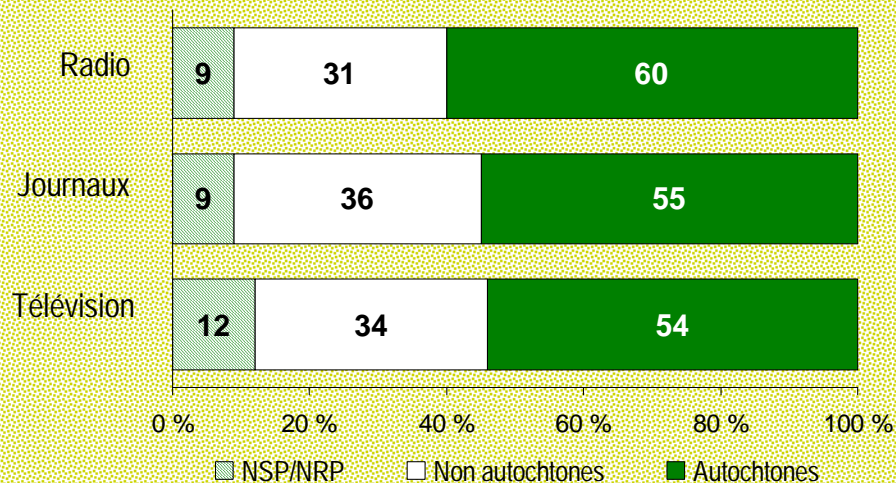
## Les moyens de communications les plus utiles



- ❑ Pour bien évaluer l'utilité relative et les méthodes préférées de moyens de communication avec le gouvernement du Canada, on a demandé aux participants de déterminer la première, la deuxième et la troisième méthodes la plus utile pour recevoir de l'information du gouvernement fédéral.
- ❑ La télévision a reçue la cote la plus élevée par une forte majorité (42 p. 100), considérée comme étant le moyen de communication le plus efficace auquel a recours le gouvernement. De plus, trois personnes sur quatre ont affirmé que la télévision se trouvait parmi les trois moyens les plus efficaces que le gouvernement du Canada peut utiliser pour transmettre de l'information aux Canadiens. La radio arrive en deuxième position dans l'ensemble, presque une personne sur deux l'ayant cotée comme étant soit la deuxième ou la troisième méthodes de communication la plus utile pour le gouvernement. On a accordé une bonne cote aux quotidiens, que l'on considère comme le moyen le plus efficace de communication et celui que l'on préfère après la télévision. Le degré d'intérêt manifesté à l'égard de la poste, des journaux hebdomadaires ou d'Internet est faible en comparaison. Peu de répondants semblent préférer le recours à des affiches pour recevoir de l'information du gouvernement du Canada.
  - Il existe quelques différences régionales quant aux méthodes préférées de communication. Alors que la télévision détient la cote la plus élevée dans l'ensemble, la radio demeure très populaire en Saskatchewan et l'on préfère de loin les quotidiens en Alberta et au Manitoba.
  - Parmi certains groupes démographiques clés, la télévision détient une cote beaucoup plus élevée, surtout chez les personnes âgées et chez ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone.

## Les médias autochtones

« Préfereriez-vous recevoir de l'information du gouvernement du Canada par le biais de journaux autochtones ou non autochtones? »



EKOS Research  
Associates Inc.

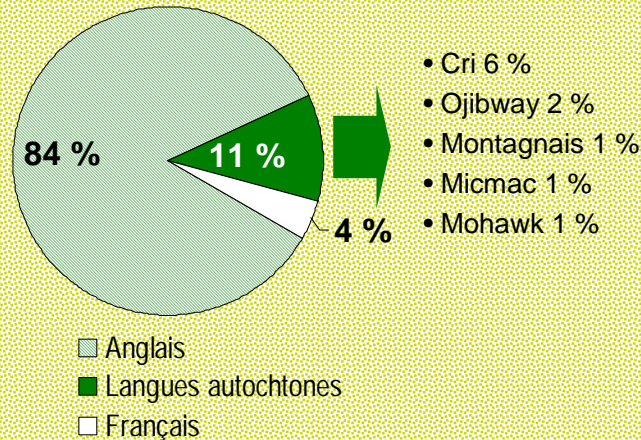
Au total, N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Lorsqu'on donne aux répondants le choix entre des sources autochtones ou non autochtones pour recevoir de l'information du gouvernement du Canada, une majorité préfère les médias autochtones, qu'il s'agisse de la télévision, de la radio ou des journaux. L'écart le plus grand se trouve à l'endroit de la radio, où une personne sur deux préfère l'écouter en langue autochtone. Un peu plus d'une personne sur deux opte pour les journaux autochtones (55 p. 100) et la télévision (54 p. 100).
  - La préférence qu'on accorde à la télévision et à la radio autochtones pour recevoir de l'information du gouvernement du Canada est beaucoup plus élevée chez ceux qui ont moins d'éducation et qui ont un revenu familial moindre. Il est important de noter que ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone préfèrent la télévision et la radio autochtones.
  - Les résidents des réserves en milieu urbain accordent une importance moindre à la radio autochtone.
  - À l'échelle régionale, les Québécois sont davantage partagés en parts égales à l'égard de la télévision autochtone et non autochtone. En outre, une plus grande partie des répondants de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique préféreraient recevoir de l'information du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la radio non autochtone. Au Manitoba, on accorde une préférence marquée aux journaux autochtones (63 p. 100).

## Préférences linguistiques

« Dans quelle langue aimeriez-vous recevoir l'information du gouvernement du Canada »



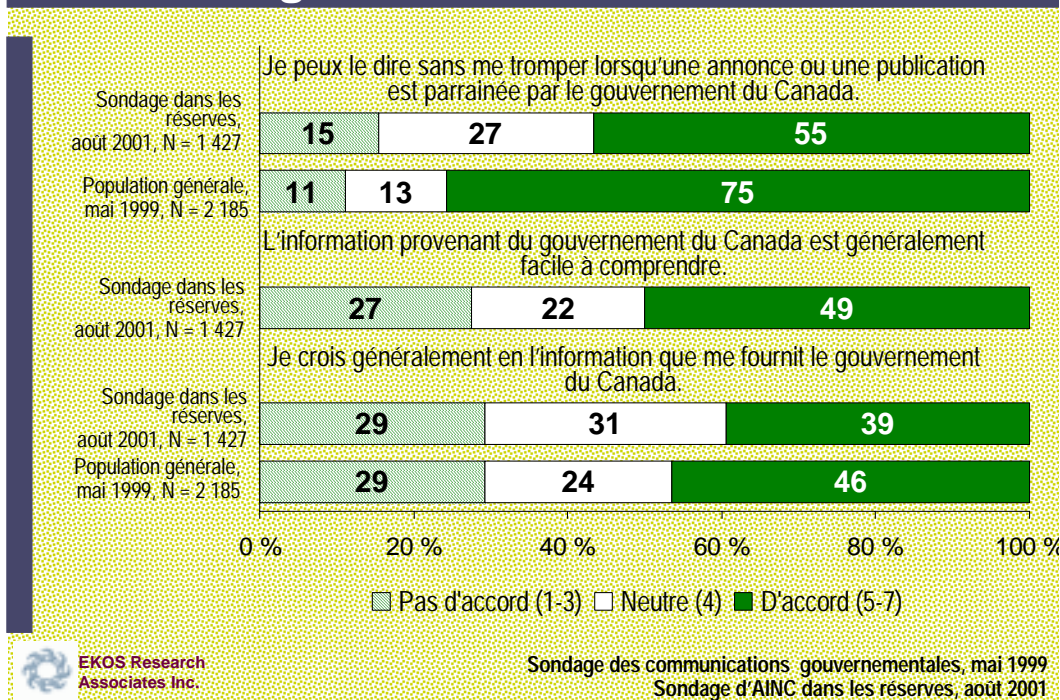
EKOS Research  
Associates Inc.

n=1391

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Une très grande majorité des Autochtones qui vivent dans les réserves préféreraient recevoir l'information du gouvernement en anglais (84 p. 100 pour l'ensemble, y compris 52 p. 100 pour le Québec). Une personne sur trois au Québec (34 p. 100) affirme qu'elle aimerait recevoir l'information du gouvernement fédéral en français. Un peu plus d'une personne sur dix (11 p. 100) a indiqué qu'elle préférerait recevoir cette information dans une langue autochtone, 6 p. 100 notamment ont manifesté une préférence pour la langue crie (22 p. 100 en Saskatchewan).
  - Il y a peu de différence parmi les différents groupes d'âge en ce qui concerne la langue préférée. Une plus grande proportion de femmes, de personnes dont le revenu est élevé et de celles qui travaillent à l'extérieur des réserves préféreraient recevoir l'information du gouvernement du Canada en anglais.
  - Chez ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone, il existe une préférence marquée dans le fait de recevoir l'information du gouvernement du Canada en langue autochtone (environ 20 p. 100).

## L'information provenant du gouvernement du Canada



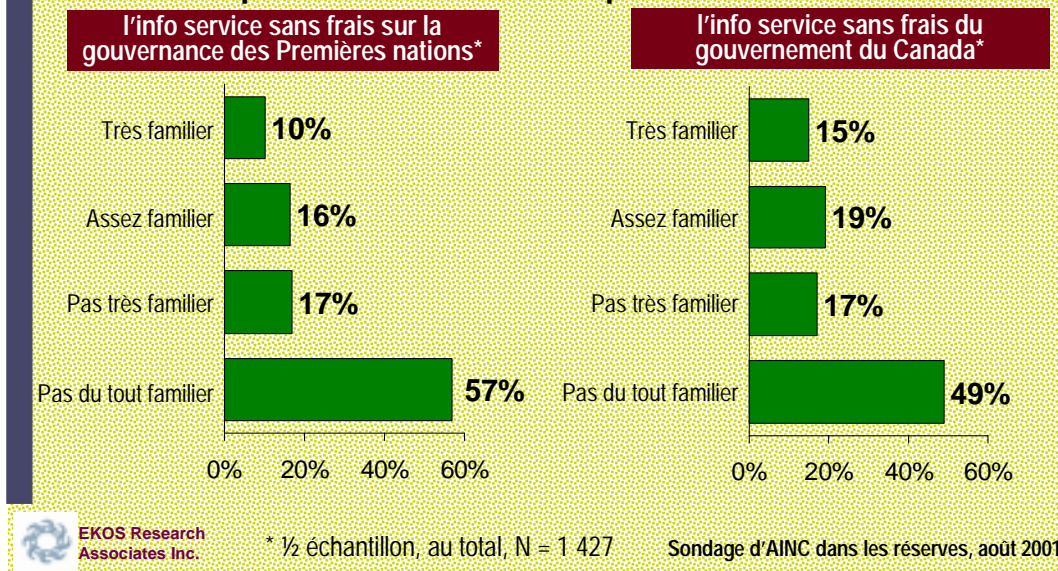
- ❑ Une majorité de membres des Premières nations vivant dans les réserves (55 p. 100) croient pouvoir le deviner facilement lorsqu'une publicité ou une publication provient du gouvernement du Canada. Cependant, on semble moins enclin à reconnaître l'image de marque du gouvernement du Canada sur les publicités ou les publications, comparativement aux résultats du sondage effectué auprès du grand public, il y a plus de deux ans (75 p. 100; chiffres du sondage mené auprès du grand public en mai 1999 par le BIC).
  - Il existe d'importantes différences sur le plan régional et démographique à ce propos. Les Canadiens autochtones du Manitoba et de la Saskatchewan sont beaucoup moins susceptibles de pouvoir reconnaître une publicité ou une publication faite par le gouvernement du Canada que ceux de la Colombie-Britannique ou du Québec. Les Autochtones qui vivent en milieu urbain et ceux qui possèdent une meilleure éducation et un revenu familial plus élevé sont davantage en mesure de reconnaître la provenance d'une publicité ou d'une publication. Néanmoins, les chiffres sont beaucoup moins élevés que ceux tirés du sondage auprès du grand public.
  - Les personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone, tout comme les Canadiens autochtones plus âgés, éprouvent plus de difficultés à déterminer si une publicité ou une publication provient du gouvernement du Canada.
  - Les personnes qui ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois et celles qui affirment que le gouvernement fédéral fait du bon travail sont plus enclines à reconnaître une publicité ou une publication en provenance de celui-ci.
- ❑ Une proportion quelque peu inférieure de répondants (49 p. 100) ont indiqué que l'information fournie par le gouvernement du Canada était facile à comprendre. En fait, plus d'une personne sur quatre (27 p. 100) semble ne pas être d'accord avec cet énoncé.
  - Les jeunes Autochtones ont plus tendance à croire que l'information qu'ils reçoivent du gouvernement du Canada est facile à comprendre.
- ❑ Ceux qui sont pessimistes à l'égard de l'avenir économique et qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral figurent parmi ceux qui ont manifesté le plus d'inquiétudes en ce qui a trait à la transparence de l'information reçue du gouvernement du Canada.



- ❑ Quant à la crédibilité qui est perçue concernant l'information reçue du gouvernement du Canada, les réponses sont également partagées. Alors qu'une faible majorité (39 p. 100) ont généralement tendance à croire en l'information qu'elles reçoivent, un important pourcentage de personnes qui vivent dans les réserves sont plutôt négatives (29 p. 100) ou neutres (31 p. 100) en ce qui concerne la crédibilité de l'information qu'elles reçoivent du gouvernement du Canada. Comparativement aux résultats du sondage auprès du grand public mené en mai 1999, le degré d'incertitude vis-à-vis de la crédibilité de l'information provenant du gouvernement fédéral est légèrement plus élevé parmi la population autochtone.
  - Les Autochtones âgés de moins de 35 ans ont beaucoup plus tendance à croire en l'information obtenue du gouvernement du Canada que les Autochtones plus âgés.
- ❑ Il n'est pas surprenant de constater que ceux qui ont une attitude positive face aux perspectives économiques, aux conditions de vie dans les réserves et à la performance globale du gouvernement fédéral sont plus prédisposés à croire en l'information diffusée par le gouvernement du Canada.

## La connaissance de l'info service sans frais

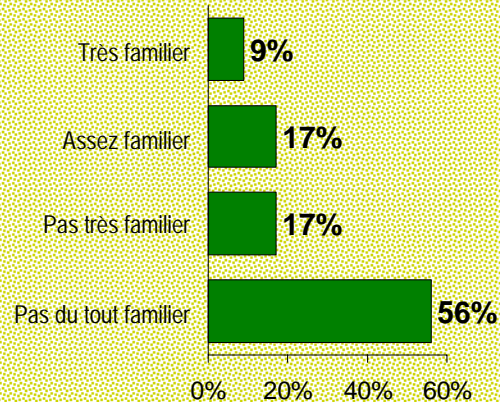
« Diriez-vous que vous connaissez très bien, que vous connaissez assez bien, que vous ne connaissez pas très bien ou que vous ne connaissez pas du tout ...? »



- ❑ En plus de déterminer comment les messages du gouvernement du Canada sont reçus, le sondage a abordé la façon dont les personnes qui vivent dans les réserves communiquent avec le gouvernement fédéral lorsqu'elles ont besoin d'information.
- ❑ La connaissance des numéros sans frais du gouvernement fédéral peut être qualifiée de moyenne. Une personne sur quatre (26 p. 100) est au courant du numéro concernant la gouvernance des Premières nations, tandis qu'une personne sur trois (34 p. 100) est au courant du numéro sans frais du gouvernement du Canada.
- ❑ Le plus récent sondage du BIC auprès du grand public (mai 2001) posait une question au sujet de la connaissance du principal numéro sans frais du gouvernement du Canada. Comparativement à la population dans les réserves, le nombre de répondants au courant de ce numéro était semblable (33 p. 100).
  - Il est intéressant de noter que le niveau de connaissance du numéro sans frais pour la gouvernance des Premières nations est plus élevé chez ceux dont le niveau d'éducation est moins élevé (30 p. 100 des répondants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont au courant de ce numéro) et chez ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone. Ce niveau de connaissance est aussi beaucoup plus élevé chez ceux qui sont sans emploi.
  - En revanche, les personnes qui ont terminé leurs études secondaires sont beaucoup au courant du numéro sans frais du gouvernement du Canada. Les Canadiens autochtones qui ont communiqué avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois et ceux qui participent très activement aux activités de la collectivité ont aussi tendance à être plus au courant de ce numéro. Davantage de citoyens de l'Alberta sont au courant de ce numéro (44 p. 100), alors qu'il y en a beaucoup moins en Ontario (26 p. 100).

## La connaissance du site Web

« Diriez-vous que vous connaissez très bien, que vous connaissez assez bien, que vous ne connaissez pas très bien ou que vous ne connaissez pas du tout le site Web du gouvernement pour les Canadiens autochtones? »



EKOS Research  
Associates Inc.

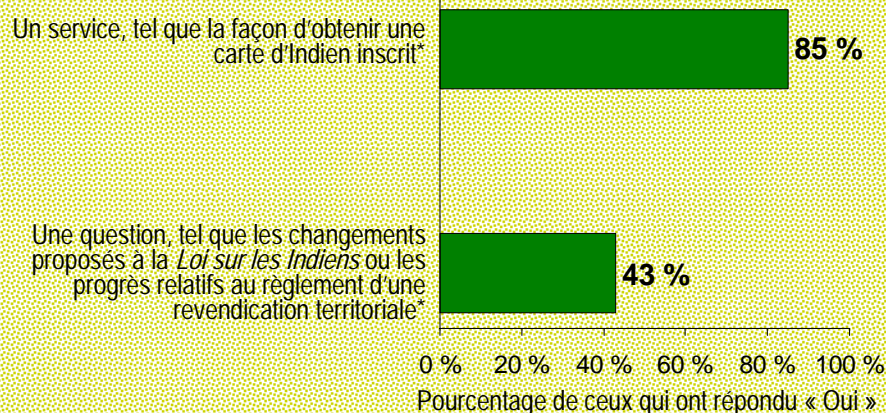
N = 1427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Le niveau de connaissance qu'ont les gens à l'égard du site Web principal du gouvernement fédéral destiné aux Canadiens autochtones est le même que celui qu'ils ont du numéro sans frais pour la gouvernance des Premières nations. Une personne sur quatre (26 p. 100) a indiqué qu'elle était au courant du site, 17 p. 100 affirmant n'être pas trop au courant, et la majorité (56 p. 100) affirmant n'être pas du tout au courant de l'existence du site Web principal du gouvernement destiné aux Autochtones.
  - Outre les résultats beaucoup moindres chez les personnes âgées de plus de 55 ans, un revenu familial moins élevé et un niveau moins élevé d'éducation sont des facteurs importants qui influencent le déclin dans le niveau de connaissance du site Web principal du gouvernement du Canada destiné aux Autochtones.
  - Les grands utilisateurs d'Internet et les gens qui sont très actifs au sein de leur collectivité sont parmi ceux qui sont probablement le plus au courant du site Web. Les gens qui croient que le gouvernement fédéral accomplit bien son travail et ceux qui ont récemment communiqué avec le gouvernement sont aussi probablement plus au courant du site Web principal du gouvernement destiné aux Autochtones.

## La réception de l'information du gouvernement

« Sauriez-vous comment faire pour obtenir de l'information qu'offre le gouvernement du Canada au sujet de ...? »



EKOS Research  
Associates Inc.

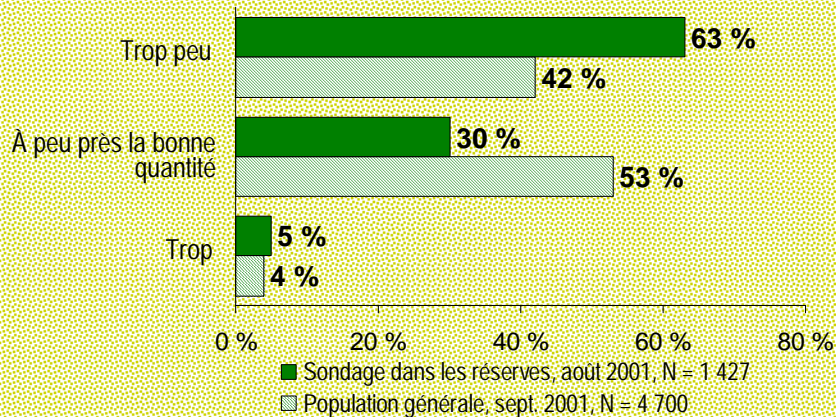
\* ½ échantillon, au total, N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- ❑ Quant au fait de savoir où obtenir des renseignements du gouvernement du Canada sur un service, tel la façon de se procurer un certificat de statut d'Indien, la grande majorité des répondants (85 p. 100) ont affirmé qu'ils sauraient où obtenir ces renseignements.
  - Environ un résidant sur cinq des réserves au Manitoba (21 p. 100) ignore comment obtenir de l'information du gouvernement au sujet d'un service. Le niveau de connaissance est aussi un peu plus bas chez ceux qui ont un niveau d'éducation moins élevé et ceux qui font partie de la main d'œuvre semi-spécialisée.
- ❑ La connaissance des moyens d'accès à l'information provenant du gouvernement du Canada sur une question relative aux changements à la *Loi sur les Indiens* ou sur l'état d'avancement des règlements des revendications territoriales n'est pas aussi généralisée. Moins d'une personne sur deux (43 p. 100) affirme qu'elle saurait où s'adresser pour obtenir de l'information concernant ce genre de questions.
  - Il y a de fortes différences régionales dans les profils de réponses. Bien que presque deux personnes sur trois au Québec sauraient où s'adresser pour obtenir de l'information du gouvernement du Canada sur une question particulière concernant les affaires autochtones, seule une personne sur trois en Saskatchewan et au Manitoba sait où s'adresser pour obtenir ce genre d'information.
  - Le niveau de connaissance sur la façon d'obtenir ce genre d'information et l'endroit où s'adresser est beaucoup plus élevé parmi ceux qui ont fait des études universitaires (63 p. 100, comparativement à 38 p. 100 chez ceux qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires). Les Canadiens autochtones qui sont très actifs au sein de leur collectivité et ceux qui ont récemment communiqué avec le gouvernement sont aussi plus enclins à savoir où obtenir de l'information du gouvernement sur des questions autochtones particulières.
  - Ceux qui savent où obtenir de l'information ont aussi tendance à être plus optimistes quant à l'économie et à la performance du gouvernement fédéral en général.

## La quantité d'information du gouvernement du Canada

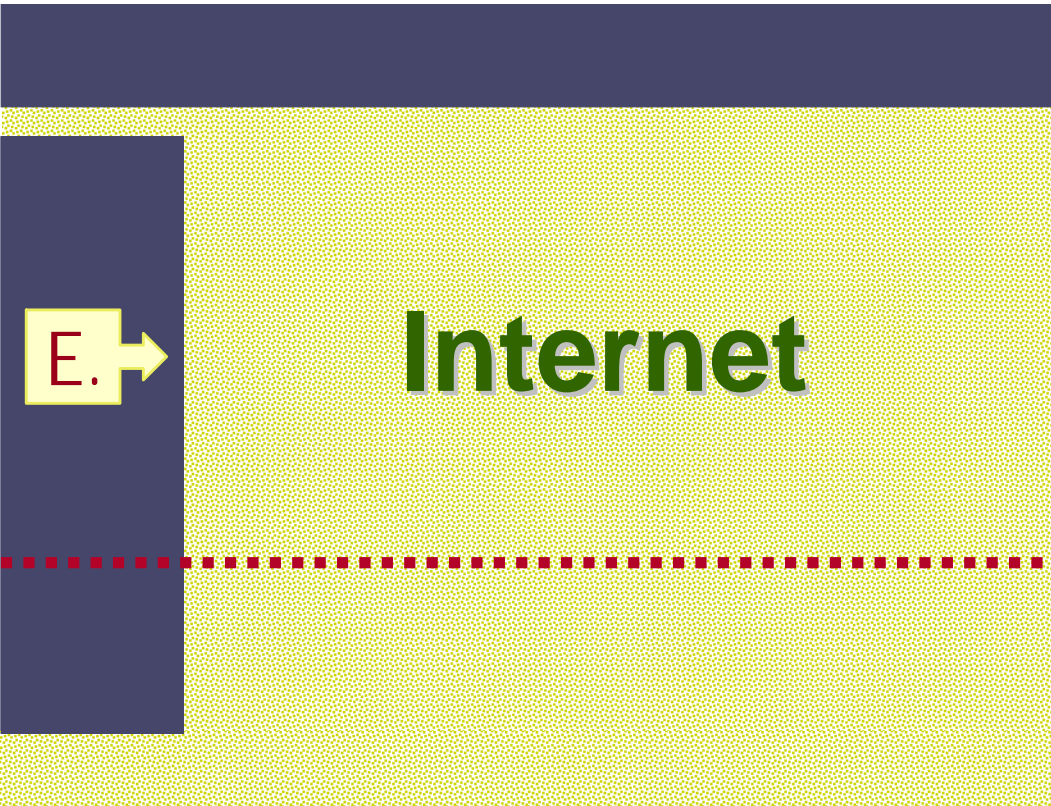
« Concernant l'information que vous recevez du gouvernement du Canada, diriez-vous que vous en recevez trop, trop peu ou à peu près la bonne quantité ? »



EKOS Research  
Associates Inc.

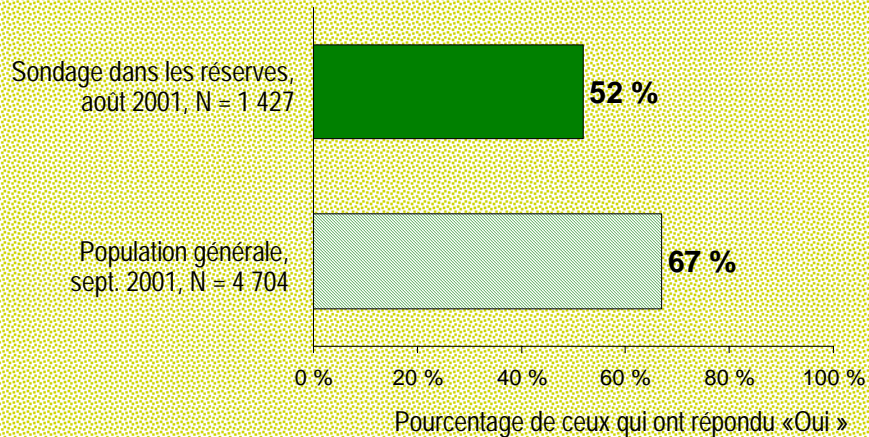
Sondage des communications gouvernementales, septembre 2000  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- ❑ Il y a une demande évidente d'obtenir plus d'information provenant du gouvernement du Canada. Tandis qu'une faible majorité du grand public (53 p. 100) estime recevoir à peu près la bonne quantité d'information du gouvernement du Canada (donnée de septembre 2000), une plus forte proportion d'Autochtones qui vivent dans les réserves estiment recevoir trop peu d'information (63 p. 100). Très peu de répondants croient qu'ils reçoivent trop d'information du gouvernement fédéral.
- ❑ Ce contraste frappant entre les Autochtones et les autres Canadiens peut s'expliquer peut-être, du moins en partie, par certains des écarts que l'on remarque dans le niveau de reconnaissance des annonces publicitaires et des publications diffusées par le gouvernement fédéral, la clarté du message et la crédibilité générale de l'information. De plus, bien que la plupart des Canadiens autochtones savent comment obtenir de l'information sur un service gouvernemental en particulier, on remarque qu'il est plus difficile d'obtenir de l'information lorsqu'elle est plus complexe.
  - Les jeunes (âgés de 18 à 25 ans) sont plus susceptibles de penser qu'ils reçoivent la bonne quantité d'information du gouvernement du Canada.
- ❑ On trouve une grande soif d'information chez les groupes les plus insatisfaits de la population. Ceux qui ont un point de vue pessimiste quant à l'économie, à la performance du gouvernement fédéral et aux conditions de vie dans les réserves sont beaucoup plus enclins que d'autres à indiquer qu'ils reçoivent trop peu d'information du gouvernement du Canada.



## Accès à l'Internet

### « Avez-vous accès à l'Internet? »

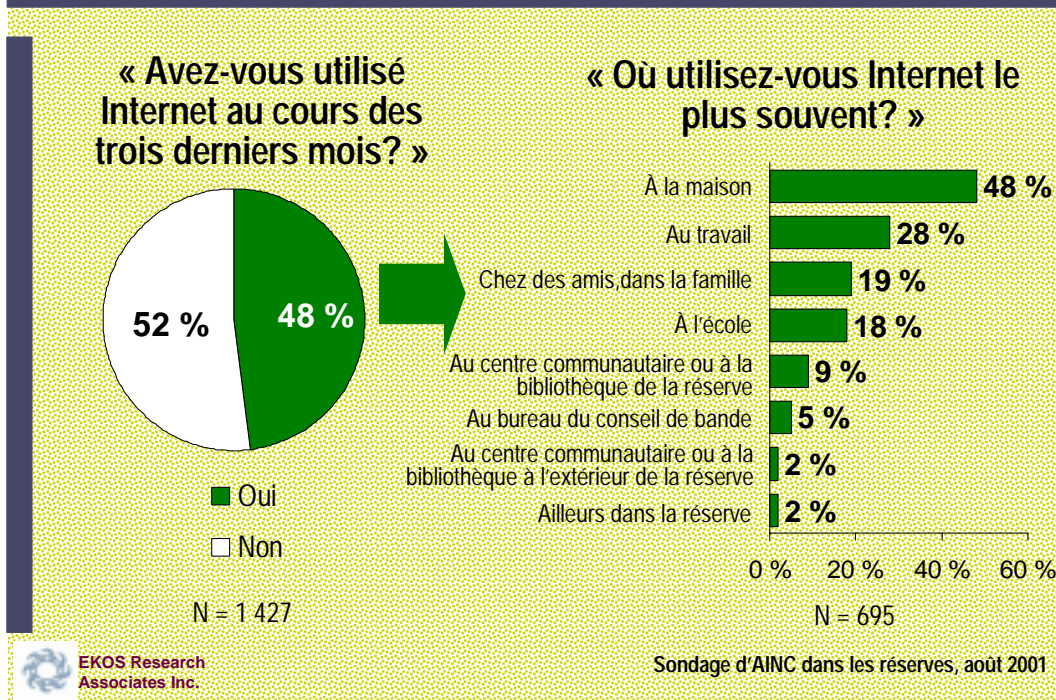


EKOS Research  
Associates Inc.

Sondage des communications gouvernementales, septembre 2000  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Dans l'ensemble, plus de la moitié des répondants (52 p. 100) dans les réserves ont dit avoir accès à Internet, comparativement à deux personnes sur trois parmi le grand public (67 p. 100), dont l'opinion a été sondée en 2000.
  - Les régions de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique démontrent des taux plus élevés de pénétration d'Internet. Les chiffres concernant l'accès à Internet sont aussi plus élevés chez les Canadiens plus jeunes (34 ans et moins), ceux qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou supérieures, et ceux dont le revenu familial est plus élevé.
  - Il y a une proportion plus élevée d'utilisateurs d'Internet parmi ceux dont la langue maternelle est l'anglais.
  - Une forte proportion des utilisateurs d'Internet est composée de professionnels, de travailleurs à temps plein et de personnes qui ont indiqué qu'elles sont très actives au sein de leur collectivité.
  - Ces personnes ont aussi davantage tendance à croire que leur avenir économique s'améliorera au cours des douze prochains mois, mais elles ont qualifié de mauvaise la performance du gouvernement.

## L'usage récent d'Internet

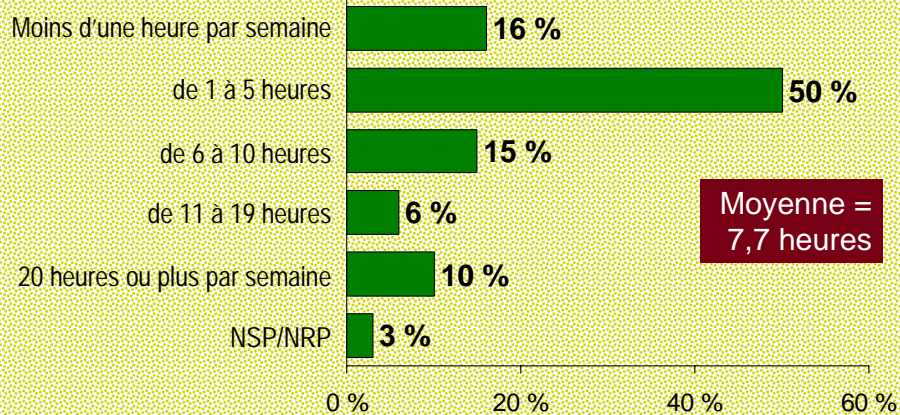


- La plupart des personnes qui ont indiqué avoir accès à Internet peuvent aussi être classées comme des utilisateurs d'Internet. Dans l'ensemble, presque la moitié (48 p. 100) des résidents des réserves ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois. La proportion est plus élevée (57 p. 100) parmi les résidents en milieu urbain.
- L'endroit où on utilise Internet le plus est au foyer. C'est ce qu'ont répondu 48 p. 100 des résidents des réserves. Moins d'une personne sur trois (28 p. 100) a mentionné le travail comme l'endroit où elle utilise le plus souvent Internet. Un peu moins d'une personne sur cinq (19 p. 100) a répondu chez des amis ou de la parenté et à l'école (18 p. 100). (Notons que l'utilisation d'Internet à l'école pourrait être plus élevée si ce n'était du critère d'admissibilité qui précisait que les répondants devaient avoir au moins 18 ans.) Une faible proportion de répondants utilisent Internet au centre communautaire ou à la bibliothèque dans les réserves (9 p. 100), au bureau de la collectivité (5 p. 100), ou ailleurs dans les réserves (2 p. 100). Ces chiffres sont néanmoins beaucoup plus élevés que ceux que l'on remarque chez les répondants du grand public qui dépendent d'un accès public pour utiliser Internet.
  - Les résidents de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique sont plus enclins que d'autres à utiliser Internet au foyer. Les personnes qui utilisent Internet au foyer ont davantage tendance à avoir un revenu familial plus élevé que 40 000 \$ et à travailler à l'extérieur de la réserve.
  - Parmi les personnes qui utilisent Internet principalement au travail, on retrouve une proportion plus élevée de résidents de la Colombie-Britannique, de personnes âgées de 34 à 54 ans et de personnes qui ont un niveau plus élevé d'éducation de même qu'un revenu familial plus élevé.
  - Les personnes qui utilisent Internet à l'école ont généralement moins de 25 ans et indiquent avoir un revenu familial peu élevé. Une proportion plus élevée demeure en Alberta ou au Manitoba. Ces personnes sont très probablement des travailleurs non qualifiés ou sont sans emploi.
- On trouve une plus forte proportion d'utilisateurs d'Internet chez des amis ou de la parenté parmi les plus jeunes et ceux dont les niveaux d'éducation et de revenu sont moins élevés. Ces gens sont aussi moins actifs au sein de leur collectivité.



## Fréquence d'utilisation de l'Internet

« En moyenne, durant combien d'heures par semaine utilisez-vous l'Internet? »



EKOS Research  
Associates Inc.

N = 695

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

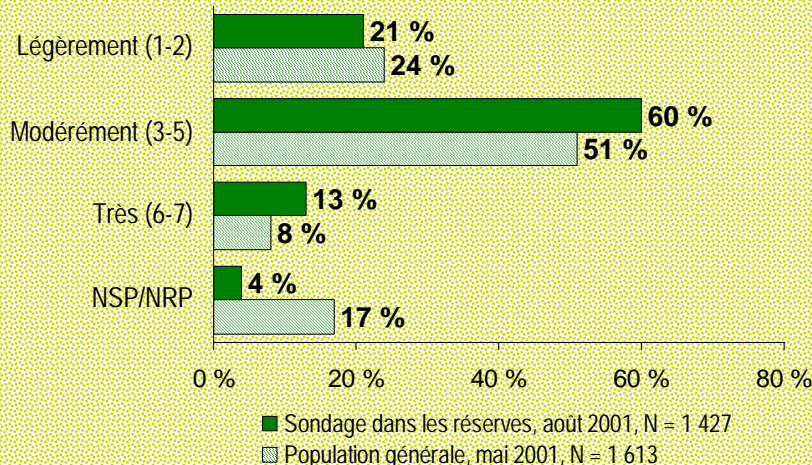
- En général, les personnes qui vivent dans les réserves ont déclaré que leur temps d'utilisation d'Internet était de 7,7 heures par semaine en moyenne. Ce chiffre est un peu moins élevé que celui tiré du sondage effectué auprès du grand public qui s'établit à plus ou moins 10 heures par semaine. Une majorité de répondants ont affirmé utiliser Internet entre 1 à 5 heures par semaine (50 p. 100), tandis que plus d'un sur six disait l'utiliser moins d'une heure par semaine (16 p. 100) ou de 6 à 10 heures par semaine (15 p. 100). Un faible pourcentage ont affirmé utiliser Internet plus de 10 heures par semaine.
  - Parmi les personnes qui ont affirmé utiliser Internet pendant une période de 6 heures ou plus par semaine se trouvent généralement celles qui ont accès à Internet au foyer.



# Conditions de vie dans les réserves

## Le système de gouvernance dans les réserves

« Selon vous, jusqu'à quel point la gouvernance dans les réserves est-elle démocratique au Canada? »



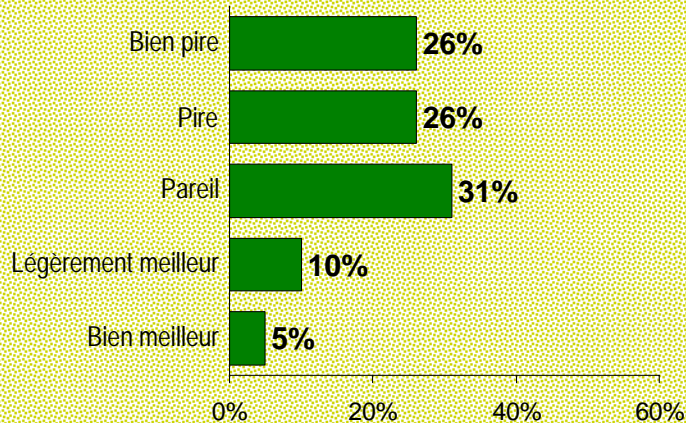
EKOS Research  
Associates Inc.

Repenser le gouvernement, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- ❑ Le système de gouvernance dans les réserves est perçu, dans l'ensemble, comme étant moyennement démocratique, une majorité de répondants y accordant une cote de 3, 4, ou 5 sur une échelle de 7 points.
- ❑ Le point de vue des Premières nations est un peu plus favorable que celui du grand public. Alors que près des trois-quarts des répondants des Premières nations jugent que la gouvernance dans les réserves est moyennement ou très démocratique, 59 p. 100 des Canadiens en général partagent cette opinion.
  - Les membres des Premières nations qui ont une opinion plus négative de leur système de gouvernance vivent davantage dans les centres urbains, sont âgés de 35 à 54 ans, ont des revenus plus élevés, ont une meilleure éducation et occupent des emplois professionnels. Ils semblent également partager certains points de vue plus négatifs à l'endroit d'autres questions, telles la performance du gouvernement du Canada, leur propre avenir économique et les conditions de vie des Premières nations dans les réserves, comparativement aux autres Canadiens. Ceux qui ont accordé une moins bonne cote quant à l'aspect démocratique de la gouvernance dans les réserves ont également plus tendance que d'autres membres des Premières nations dans les réserves à avoir communiqué avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois.
  - Les membres des Premières nations qui partagent des opinions plus positives à l'égard de leur système de gouvernance sont en général des hommes, des personnes qui participent à la vie de la collectivité et ont des points de vue plus positifs sur d'autres questions, telles les conditions de vie dans les réserves et la performance du gouvernement fédéral.
- ❑ Comme on peut s'y attendre, les répondants des Premières nations ont beaucoup plus tendance à avoir une opinion à cet égard que le grand public.

## Le niveau de vie des Premières nations

« En général, pensez-vous que le niveau de vie des Premières nations est meilleur ou pire que celui des autres Canadiens et Canadiennes, ou diriez-vous qu'il est à peu près pareil? »



EKOS Research  
Associates Inc.

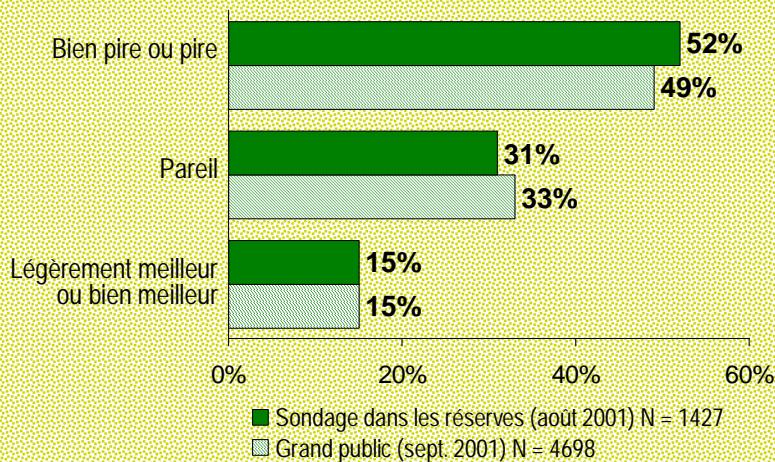
N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- ❑ La perception qui domine est la suivante : en général, les conditions de vie des membres des Premières nations qui habitent les réserves sont réellement pires que celles des autres Canadiens. Une personne sur quatre vivant dans une réserve croit que ses conditions de vie sont bien pires et une personne sur quatre croit qu'elles sont relativement pires.
- ❑ Seulement 15 p. 100 des répondants estiment que leurs conditions de vie sont meilleures que le Canadien moyen.
  - Les membres des Premières nations dont les points de vue sont les plus négatifs en ce qui concerne leurs conditions de vie résident pour la majorité en Ontario, sont âgés de 35 à 54 ans et ont un revenu et une éducation plus élevés que les autres répondants. Ils ont également plus tendance à travailler à temps plein, surtout dans des domaines professionnels et ont accès à Internet au travail. Leurs points de vue sont également moins optimistes à l'égard d'autres domaines (p. ex. leur avenir économique et la performance du gouvernement fédéral). Ils ont en général communiqué avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois. De plus, parmi ceux qui ont déclaré que l'anglais était leur langue maternelle, on note une tendance à croire que les conditions de vie dans les réserves sont pires, comparativement à celles des autres Canadiens.
  - Les points de vue les plus positifs quant aux conditions de vie dans les réserves semblent provenir des résidents du Québec et de l'Atlantique, des moins de 25 ans et de ceux qui sont sans emploi ou qui travaillent comme journalier. Leur vision plus positive semble coïncider avec leur point de vue qui semble être aussi plus positif dans l'ensemble. Les personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone semblent aussi avoir une attitude plus positive dans leur évaluation des conditions comparatives de vie dans les réserves.

## Le niveau de vie des Premières nations

« En général, pensez-vous que le niveau de vie des Premières nations est meilleur ou pire que celui des autres Canadiens et Canadiennes, ou diriez-vous qu'il est à peu près pareil? »

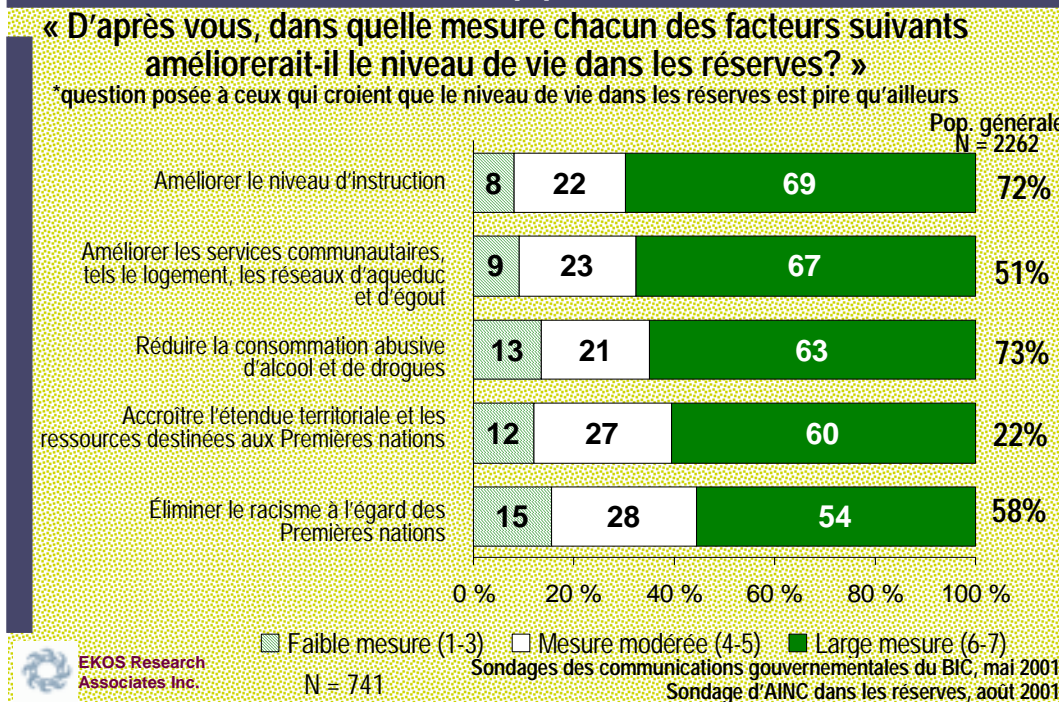


EKOS Research  
Associates Inc.

Sondages des communications gouvernementales du BIC, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

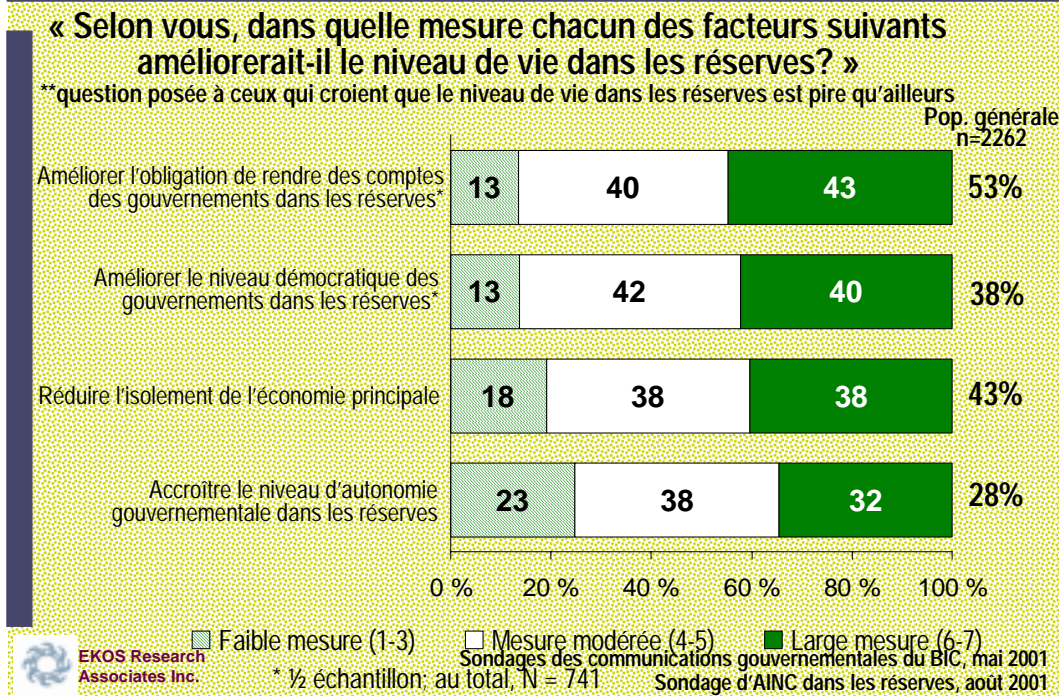
- La perception qu'ont les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves est essentiellement la même que les autres Canadiens à l'égard des conditions comparatives de vie dans les réserves. Presque un répondant autochtone sur trois croit que les conditions de vie dans les réserves sont à peu près les mêmes que celles des autres Canadiens. Les membres des Premières nations semblent croire, tout comme les autres Canadiens, que les conditions de vie dans les réserves sont bien pires que celles des autres Canadiens.

## L'amélioration du niveau de vie dans les réserves (a)



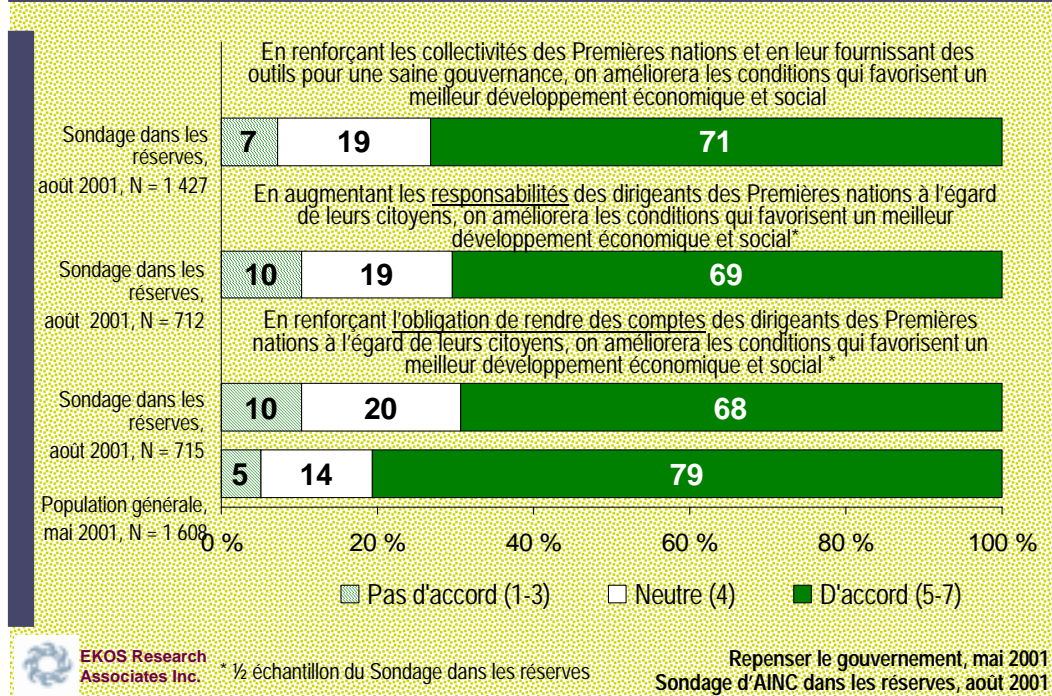
- ❑ Selon une majorité de membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, les conditions de vie sont directement influencées par des questions de base, telles l'accès à une éducation de qualité, les services communautaires, la réduction de la consommation abusive d'alcool et de drogues ainsi que l'accroissement de l'étendue territoriale et les ressources destinées aux Premières nations. Vient ensuite la nécessité d'éliminer le racisme, élément essentiel à l'amélioration des conditions de vie dans les réserves, selon un peu plus de la moitié de la population.
- ❑ Le grand public accorde une importance semblable (néanmoins plus grande) à la plupart de ces questions. Parmi les exceptions, figurent l'amélioration des services communautaires et l'ajout de terres et de ressources disponibles. Ces deux questions semblent être beaucoup moins importantes aux yeux du grand public.
  - En ce qui a trait à l'amélioration de l'éducation, une portion plus grande de diplômés collégiaux, de ceux qui vivent en milieu urbain, de ceux qui touchent un revenu familial plus élevé et de ceux qui occupent des emplois professionnels considèrent l'éducation comme un facteur important. C'est aussi le cas de ceux qui utilisent beaucoup Internet et des personnes qui ont récemment communiqué avec le gouvernement fédéral. Les personnes plus âgées (55 ans et plus), tout comme celles qui ont peu d'éducation et un revenu inférieur, accordent une importance moindre à l'amélioration du système d'éducation.
  - Les résidents des réserves qui ont des enfants et ceux qui ont fait des études collégiales considèrent les services communautaires de base comme des éléments pour améliorer les conditions de vie. Ces services semblent moins importants pour les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et celles qui sont actives au sein de leur collectivité. Les résidents de la Saskatchewan ont aussi moins tendance à considérer ces services moins importants que les résidents d'autres provinces.
  - Ceux qui vivent en milieu urbain, tout comme ceux qui croient que les conditions de vie dans les réserves sont plus mauvaises, en comparaison, estiment que la réduction de la consommation abusive d'alcool et de drogues est un facteur plus important en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie. Cependant, ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, ceux qui ont moins de 25 ans et ceux qui ne participent pas aux activités de la collectivité, estiment que ce facteur est moins important.
  - Une plus grande proportion de résidents de l'Atlantique, de ménages qui ont des enfants, de résidents des centres urbains, ainsi que ceux qui participent aux activités de la collectivité, qui occupent des postes professionnels, qui ont accès à Internet au travail, tout comme ceux qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement et qui sont pessimistes quant à leur avenir économique considèrent l'ajout de terres et de ressources comme étant un facteur important.

## L'amélioration du niveau de vie dans les réserves (b)



- ❑ D'autres questions ayant rapport aux conditions de vie soulèvent moins d'inquiétudes. Parmi celles-ci notons les suivantes : Améliorer l'obligation de rendre des comptes des gouvernements dans les réserves et le niveau démocratique des gouvernements dans les réserves ainsi que réduire l'isolement de l'économie principale au sein de l'économie canadienne dans son ensemble. On considère l'autonomie gouvernementale comme étant le facteur le moins important en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des membres des Premières nations dans les réserves. Cela semble indiquer qu'on met davantage l'accent sur le capital humain et les services de base, plutôt que sur les questions d'ordre politique et juridique quant aux facteurs qui déterminent les conditions de vie dans les réserves.
- ❑ Le grand public accorde une importance quelque peu supérieure à l'endroit de l'obligation de rendre des comptes. On partage des points de vue semblables aux Autochtones à l'égard d'autres questions.
  - Le fait d'améliorer l'obligation de rendre des comptes des gouvernements dans les réserves est perçu comme étant un lien important à l'amélioration des conditions de vie, selon une forte proportion de personnes âgées de 35 à 54 ans, de celles qui sont actives au sein de leur collectivité et de celles qui croient que les conditions de vie dans les réserves sont moins bonnes qu'ailleurs au Canada.
  - Lorsqu'on demande aux gens de donner leur opinion en ce qui a trait à l'amélioration de la démocratie des gouvernements dans les réserves, on obtient des cotes plus élevées seulement de la part de ceux qui affirment que les conditions de vie dans les réserves sont pires qu'ailleurs.
  - Une plus grande proportion de résidents de la Colombie-Britannique, de ménages qui ont des enfants, d'hommes et de personnes qui détiennent au moins un diplôme d'études secondaires estiment qu'il est important de réduire l'isolement de l'économie principale. Il y a également un lien entre cet énoncé et ceux qui partagent des points de vue positifs à l'endroit de la performance du gouvernement fédéral.
  - Accroître l'autonomie gouvernementale est perçu comme un facteur important pour améliorer les conditions de vie dans les réserves par un bon nombre de résidents du Québec, tout comme par les jeunes répondants des réserves et les ménages qui ont des enfants. Les personnes qui participent de façon très active à leur collectivité ainsi que celles qui ont une opinion positive quant à leur avenir économique croient davantage que l'autonomie gouvernementale aura une importante incidence sur les conditions de vie.

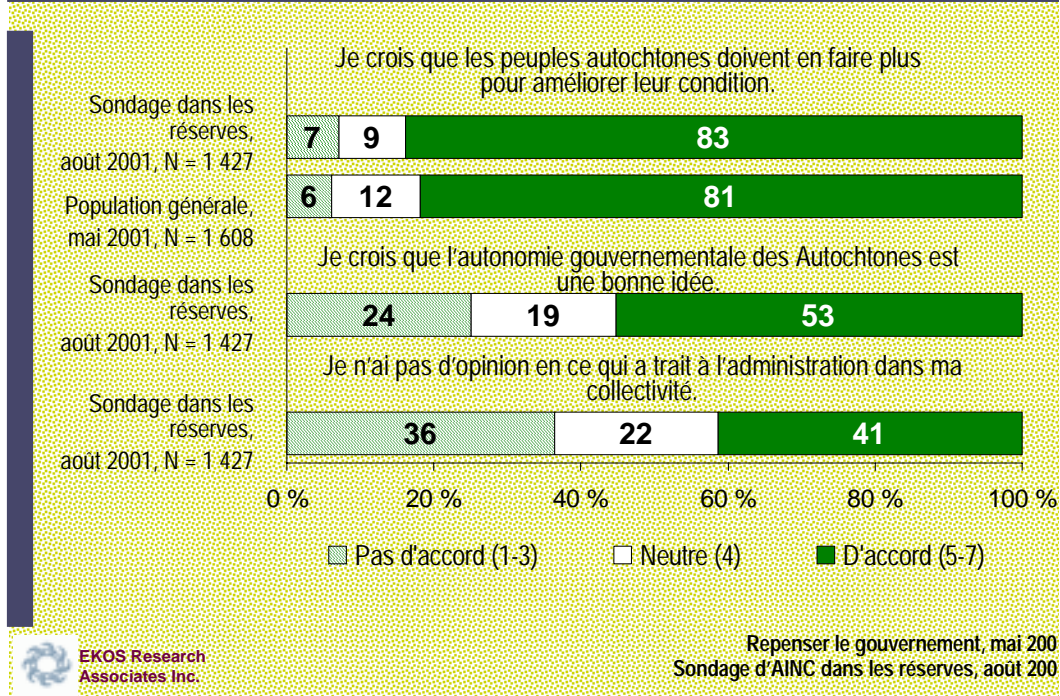
## Les facteurs liés au développement économique et social



- ❑ Presque trois répondants sur quatre conviennent que les conditions qui favorisent le développement économique et social s'amélioreront s'ils ont en mains les outils nécessaires pour une saine gouvernance.
  - Ceux qui ont fait des études collégiales ou universitaires sont plus enclins à être d'accord avec cet énoncé, tout comme ceux qui ont un revenu supérieur, ceux qui travaillent dans des domaines professionnels et ceux qui ont accès à Internet au travail. De plus, ceux qui sont très actifs dans leur collectivité sont aussi enclins à être d'accord avec cet énoncé, tout comme ceux qui ont des opinions optimistes quant à leur avenir économique et à la performance du gouvernement. En revanche, les personnes qui sont d'accord avec cet énoncé ont aussi tendance à croire que les conditions comparatives de vie dans les réserves sont mauvaises. Les chiffres sont également plus élevés chez les personnes qui ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.
  - Ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou qui n'en ont pas ainsi que les journalistes ou les personnes semi-qualifiées ont plutôt tendance à être en désaccord avec cet énoncé.
- ❑ Entre 68 et 69 p. 100 des répondants conviennent qu'on peut améliorer les conditions nécessaires au développement économique et social en renforçant l'obligation de rendre des comptes et la responsabilité des dirigeants des Premières nations.
  - Les répondants qui ont plus tendance à se dire d'accord sont les résidents des provinces de l'Atlantique, ceux qui ont fait des études collégiales, ceux qui indiquent que leur revenu familial est plus élevé et ceux qui détiennent un emploi (surtout ceux qui détiennent un poste professionnel). Cela est aussi le cas pour ceux qui sont très actifs au sein de leur collectivité, ainsi que ceux qui ont une opinion positive quant à leur avenir économique. Les gens qui estiment que les conditions de vie dans les réserves sont pires qu'ailleurs sont plus enclins à être d'accord avec cet énoncé, tout comme ceux qui ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.
- ❑ Les répondants parmi le grand public canadien ont plus tendance que les membres des Premières nations dans les réserves à convenir que le fait de renforcer l'obligation de rendre des comptes chez les dirigeants des Premières nations apporterait des améliorations au chapitre du développement économique et social (une différence de 11 points).



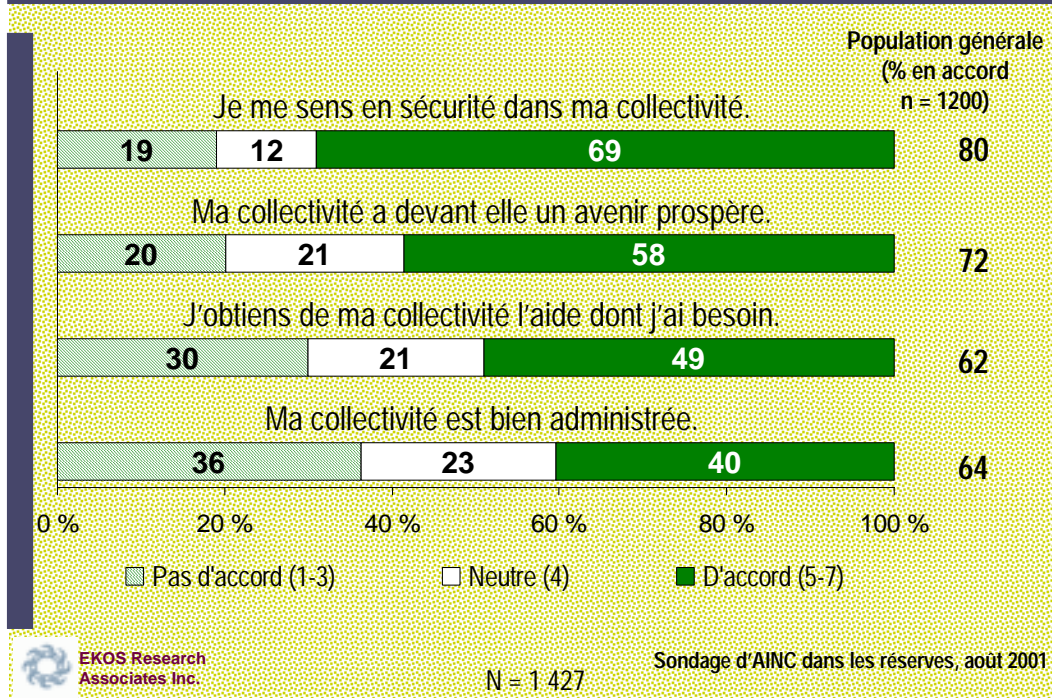
## Les points de vue des Premières nations sur l'indépendance



- ❑ On s'entend généralement pour dire, tant chez les répondants des Premières nations qui vivent dans les réserves que chez le grand public, que les peuples autochtones doivent en faire davantage pour s'aider eux-mêmes. Étant donné ce niveau élevé d'accord (83 p. 100), il n'est pas surprenant de ne pas remarquer de variation significative par sous-groupe en ce qui a trait à cet énoncé.
- ❑ Environ la moitié des membres des Premières nations estiment que l'autonomie gouvernementale est une bonne idée, une personne sur quatre affirmant cependant que ce n'est pas une bonne idée.
  - Ceux qui ont plus tendance à croire que l'autonomie gouvernementale est une bonne idée sont les résidents du Québec et des provinces de l'Atlantique, les personnes âgées de moins de 25 ans et ceux qui indiquent posséder un revenu supérieur et un niveau d'éducation élevé. Les hommes et les ménages sans enfants sont également plus aptes à appuyer l'autonomie gouvernementale, de même que les personnes qui travaillent à temps plein et celles qui ont accès à Internet au travail. Les personnes qui participent beaucoup à la vie de leur collectivité ont aussi davantage tendance à être d'accord avec cet énoncé, de même que celles qui affirment avoir une opinion plus positive quant à leur propre avenir économique et à la performance du gouvernement fédéral.
  - Les gens qui ont le moins tendance à être d'accord avec l'idée de l'autonomie gouvernementale sont les résidents de l'Alberta, les personnes plus âgées (55 et plus), ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, les femmes, les ménages qui ont des enfants et ceux qui ne sont pas sur le marché du travail. Les gens qui ne participent pas du tout aux activités de la collectivité ont aussi tendance à ne pas appuyer l'autonomie gouvernementale dans des proportions aussi élevées, tout comme les gens qui n'utilisent pas Internet et ceux qui ont une opinion moins positive quant à leur propre avenir économique. Il y a une légère surreprésentation des personnes qui ont récemment communiqué avec le gouvernement parmi ceux qui n'appuient pas l'idée de l'autonomie gouvernementale.
- ❑ Quatre répondants sur dix conviennent qu'ils n'ont pas d'opinion en ce qui a trait à l'administration dans leur collectivité. Un peu plus du tiers ne sont pas d'accord avec cet énoncé. Ces chiffres sont très semblables à ceux qu'on trouve chez le grand public. Cependant, ce dernier a plus tendance à affirmer qu'il n'a pas d'opinion.
  - Parmi les gens qui affirment n'avoir aucune opinion quant à l'administration de leur collectivité, on remarque une plus forte proportion de personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone, de répondants plus âgés (55 ans et plus), de ceux qui ne sont pas sur le marché du travail et de ceux qui ne participent pas à la vie de la collectivité.

- Réciproquement, les personnes qui estiment avoir leur mot à dire quant à l'administration de leur collectivité sont celles qui déclarent que l'anglais est leur langue maternelle, les Québécois, les personnes âgées de 25 à 34 ans, celles qui déclarent avoir un revenu familial plus élevé, celles qui détiennent un emploi (surtout un emploi professionnel) et les personnes qui participent activement aux activités de leur collectivité. Il y a également une surreprésentation de personnes qui accordent une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral et aux conditions de vie dans les réserves. Il est aussi plus probable que ces personnes aient communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois. Par ailleurs, il y a également une plus forte proportion de personnes qui ont accès à Internet au foyer.

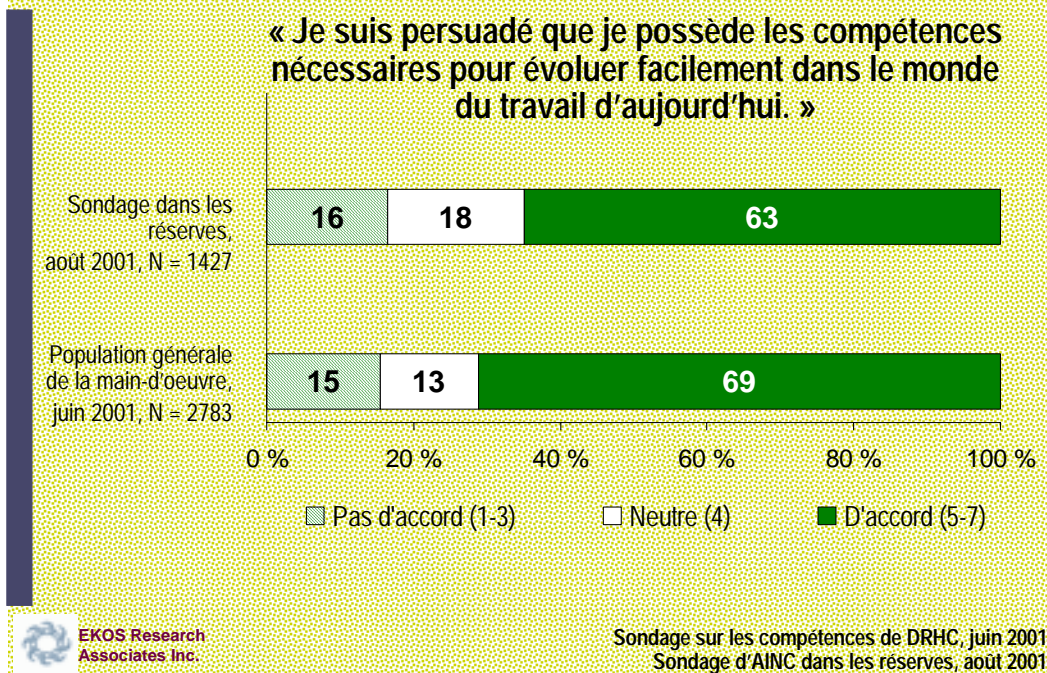
## Les collectivités des Premières nations



- La majorité des Autochtones qui vivent dans les réserves se sentent en sécurité dans leur collectivité. Moins d'une personne sur cinq n'est pas d'accord avec cet énoncé. Cette opinion est cependant moins élevée que celle qu'on remarque dans les résultats du sondage mené auprès du grand public, alors que quatre personnes sur cinq se sentent en sécurité et seulement une personne sur huit n'est pas d'accord avec cet énoncé.
  - Les personnes qui ont davantage tendance à se sentir en sécurité dans leur collectivité sont celles dont la langue maternelle est l'anglais, les résidents de la Saskatchewan et des provinces de l'Atlantique et celles dont le niveau d'éducation est le plus bas (moins que des études secondaires). Les hommes ont plus tendance que les femmes à se sentir en sécurité dans leur collectivité. Le sentiment de sécurité dans la collectivité coïncide également avec une opinion positive quant à son avenir économique.
  - Les personnes qui se sentent le moins en sécurité sont les femmes, les gens qui ont comme langue maternelle une langue autochtone, les résidents de l'Alberta et les gens dont l'opinion est en général plus négative quant à leur avenir économique et aux conditions de vie dans les réserves ainsi que les personnes qui ont accordé une mauvaise cote à la performance du gouvernement fédéral. En outre, il est plus probable que ces gens aient communiqué avec le gouvernement fédéral à un certain moment au cours des trois derniers mois.
- Les prochains énoncés ne semblent pas aussi positifs, puisque tout juste un peu plus de la moitié des personnes interrogées estiment que leur collectivité a devant elle un avenir prospère et une personne sur trois estime que sa collectivité n'est pas bien gérée et que les gens ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin. Les résultats du sondage auprès du grand public sont hautement plus positifs en ce qui a trait à ces deux derniers énoncés.
  - Les gens qui ont davantage tendance à croire que leur collectivité a devant elle un avenir favorable sont âgés de 25 à 34 ans, sont des hommes qui participent à la vie de leur collectivité et des gens qui ont une opinion positive de la performance du gouvernement, des conditions de vie dans les réserves et de leur propre avenir économique. Les gens qui ont le moins tendance à entrevoir un avenir favorable pour leur collectivité sont âgés de 35 à 54 ans. Les femmes et les gens qui ne participent pas à la vie de leur collectivité, qui ne sont pas sur le marché du travail ou qui accordent une mauvaise cote à leurs propres perspectives économiques et aux conditions comparatives de vie des Premières nations dans les réserves ont également moins tendance à entrevoir un avenir favorable pour leur collectivité.

- Les gens qui ont le plus tendance à affirmer que leur collectivité est bien administrée sont les résidents de l'Atlantique, les gens qui travaillent dans les réserves ou qui participent beaucoup aux activités de la collectivité et ceux qui ont une bonne opinion par rapport à leur avenir économique et aux conditions de vie dans les réserves. Ceux dont le point de vue est plus négatif sont les résidents de l'Alberta et du Manitoba, les gens qui ont fait des études universitaires, les ménages qui ont des enfants, ceux qui ne participent pas aux activités de la collectivité et ceux qui ont une opinion négative quant à leur propre avenir économique et aux conditions comparatives de vie dans les réserves.
- Environ la moitié des répondants croient qu'ils obtiennent de leur collectivité l'aide dont ils ont besoin, taux qui est légèrement inférieur aux résultats du sondage auprès du grand public, qui révèlent que 62 p. 100 des répondants se disaient d'accord avec cet énoncé.
  - En ce qui concerne l'aide dont ils ont besoin, les résidents de l'Ontario et de l'Atlantique sont plus positifs, de même que les personnes dont la langue maternelle est l'anglais. Les personnes qui ont moins de 25 ans, celles qui ont fait des études collégiales et les ménages sans enfants ont également tendance à être plus positives quant à la question d'obtenir de l'aide. Les gens qui travaillent à temps partiel (et non à temps plein) sont aussi plus positifs que ceux qui travaillent à temps plein de même que ceux qui ne sont pas sur le marché du travail. Les hommes sont légèrement plus positifs que les femmes à cet égard. Il n'est pas surprenant de constater que les personnes qui participent activement à la vie de leur collectivité affirment obtenir l'aide dont elles ont besoin tout comme les personnes qui ont, en général, une opinion positive à l'égard d'autres questions, telles l'avenir économique, la performance du gouvernement et le niveau de vie des Premières nations.
  - Les personnes qui affirment ne pas obtenir l'aide dont elles ont besoin (c.-à-d. qu'elles ont tendance à ne pas être d'accord avec l'énoncé) sont des personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone, les résidents de l'Alberta, les personnes qui ont fait des études universitaires, les femmes (bien que la différence soit très légère), celles qui ne participent pas à la vie de leur collectivité et celles qui ont généralement une opinion plus négative sur divers sujets.

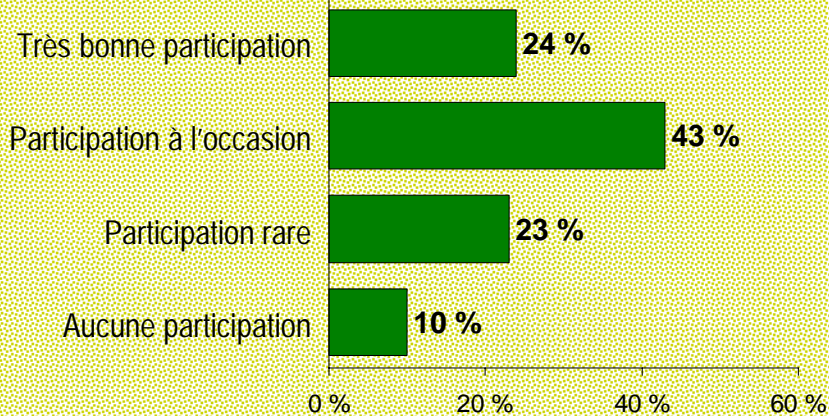
## La confiance dans les compétences professionnelles



- En ce qui a trait au niveau de confiance en matière de compétences professionnelles, les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ont légèrement moins confiance en leurs compétences que les autres Canadiens. Malheureusement, la perception semble indiquer le contraire de la réalité, si on peut se permettre d'utiliser comme indication l'information sur l'éducation et le revenu recueillie pour ce sondage. Il est intéressant de noter, cependant, que même si les membres des Premières nations indiquent des niveaux très inférieurs d'emploi et d'éducation par rapport aux autres Canadiens, ils se perçoivent eux-mêmes comme des personnes qui peuvent s'intégrer facilement au marché du travail d'aujourd'hui.
  - Les personnes dont la langue maternelle est l'anglais ont plus confiance en leurs compétences, comme celles qui sont âgées de 25 à 34 ans, celles qui ont fait des études collégiales ou universitaires ou qui déclarent avoir un revenu moyen ou supérieur (20 000 \$ et plus). Cela est également vrai pour les personnes qui travaillent à temps plein, surtout les professionnels, et celles qui participent activement à la vie de leur collectivité.
  - Les personnes qui ont le moins confiance en leurs compétences sont celles dont la langue maternelle est une langue autochtone, celles dont le niveau d'instruction et le revenu familial sont les plus bas, les personnes semi-qualifiées ou celles qui ne sont pas sur le marché du travail et celles qui disent ne participer à la vie de leur collectivité que très rarement. En outre, les femmes ont légèrement moins confiance en leurs compétences professionnelles que les hommes.

## La participation communautaire

« Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à la contribution que vous avez apportée à votre collectivité par le passé? »



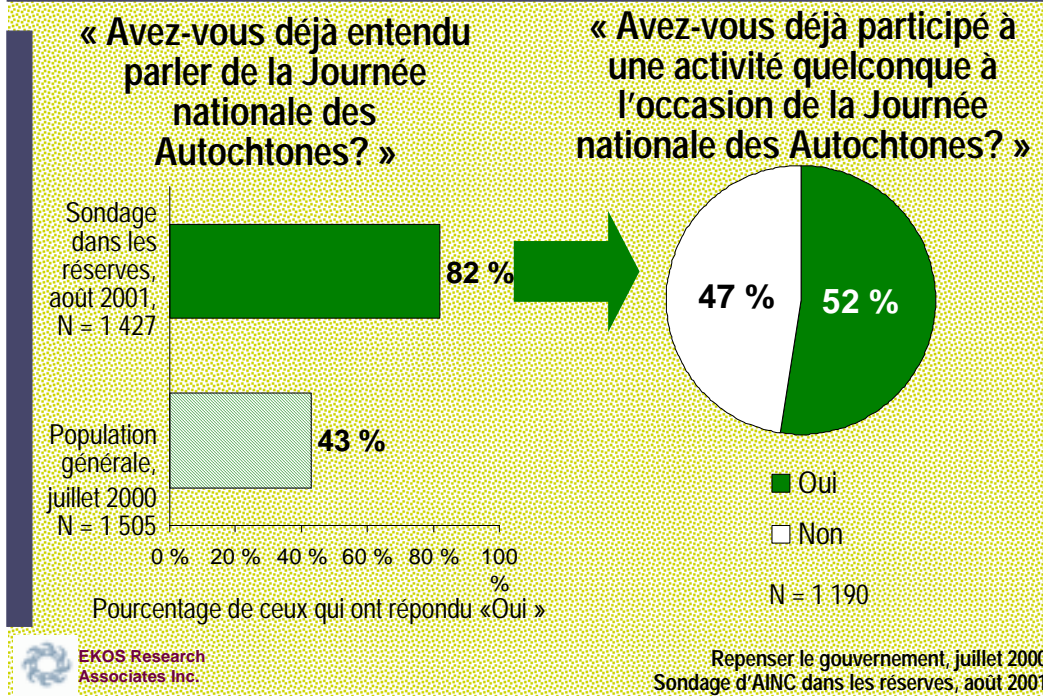
EKOS Research  
Associates Inc.

N = 1 427

Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Dans l'ensemble, une majorité de résidents des réserves sont actifs dans leur collectivité d'une façon ou d'une autre (43 p. 100). Moins de un répondant sur quatre affirme qu'il est très actif (24 p. 100), tandis qu'un nombre semblable de répondants déclarent être rarement actifs (23 p. 100). Un sur dix a répondu qu'il ne participe jamais à la vie de sa collectivité. Cela démontre une proportion semblable, quoiqu'un peu plus élevée, à celle que l'on retrouve en général parmi le grand public canadien, où seulement 12 p. 100 des répondants affirment être très actifs, et où 30 p. 100 sont rarement actifs.
  - Une plus grande proportion de résidents de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique affirme être très actifs dans leur collectivité. Parmi les plus actifs, on retrouve des personnes âgées de 35 ans et plus, des professionnels, des personnes qui travaillent dans les réserves et celles qui ont fait des études universitaires et qui ont un revenu familial plus élevé. Une forte proportion de ces répondants ont accès à Internet à leur travail.
  - Les personnes qui sont actives dans leur collectivité ont aussi plus tendance à avoir communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois. Elles sont plus portées à avoir une opinion négative vis-à-vis des conditions de vie dans les réserves et de la performance du gouvernement fédéral.
  - Parmi les personnes qui ont répondu avoir participé d'une façon ou d'une autre à des activités communautaires, on retrouve une grande proportion de personnes ayant fait des études collégiales et de personnes qui travaillent comme journalier ou qui sont semi-qualifiées.
- Les Autochtones plus jeunes (âgés de 25 ans et moins), ainsi que ceux qui ont plus de 55 ans, ont tendance à être moins actifs dans leur collectivité. Le niveau de participation aux activités de la collectivité est aussi moins élevé dans les réserves de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ceux qui ne participent jamais aux activités de leur collectivité ont tendance à être plus pessimistes au sujet de leur avenir économique. Dans l'ensemble, ceux qui vivent dans les centres urbains indiquent une plus grande participation dans la vie de leur collectivité (82 p. 100 y participent d'une façon ou d'une autre).

# La journée nationale des Autochtones



- ❑ La majorité des répondants des réserves (82 p. 100) affirment avoir entendu parler de la Journée nationale des Autochtones, comparativement à environ un sur quatre (43 p. 100) chez les répondants du grand public en 2000.
  - Parmi ceux qui ont répondu connaître la Journée nationale des Autochtones se trouve une plus grande proportion de résidents de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique. Ces derniers ont davantage tendance à avoir terminé leurs études secondaires ou postsecondaires et à déclarer un revenu familial supérieur à 40 000 \$.
  - Les personnes les mieux informées au sujet de la Journée nationale des Autochtones sont des professionnels, celles qui vivent dans les centres urbains, celles qui sont très actives dans la collectivité et celles qui ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois. Elles ont aussi plus tendance à avoir accès à Internet au foyer.
- ❑ Les personnes dont la langue maternelle est une autre que l'anglais (plus particulièrement celles qui indiquent une langue autochtone) connaissent moins bien la Journée nationale des Autochtones.
- ❑ Un peu plus de la moitié (52 p. 100) des personnes qui connaissent la Journée nationale des Autochtones ont répondu avoir participé à des activités dans le cadre de cette journée.
  - Le taux de participation aux activités de la Journée nationale des Autochtones est le plus élevé en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique ainsi que parmi ceux qui ont un plus haut niveau d'éducation.
  - Un grand nombre de ces répondants est formé de professionnels, de personnes détenant un emploi à temps plein et de personnes qui ont dit être très actives dans leur collectivité.
- ❑ Les personnes qui ont participé aux activités de la Journée nationale des Autochtones sont aussi plus enclines à estimer que les conditions de vie dans les réserves sont beaucoup moins bonnes que celles des autres Canadiens.

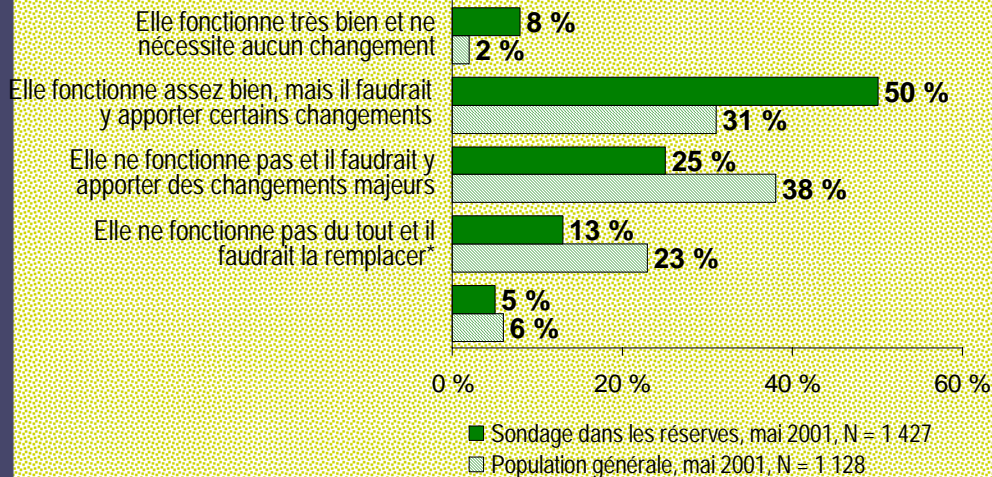


# *Loi sur les Indiens*



# Les points de vue concernant la *Loi sur les Indiens*

« Selon ce que vous savez ou avez entendu dire, lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre point de vue sur la *Loi sur les Indiens* »



\* ½ échantillon du Sondage dans les réserves



EKOS Research Associates Inc.

Lorsqu'on a mis « aboli » au lieu de « remplacé », 10 % ont choisi cette option.

Repenser le gouvernement, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

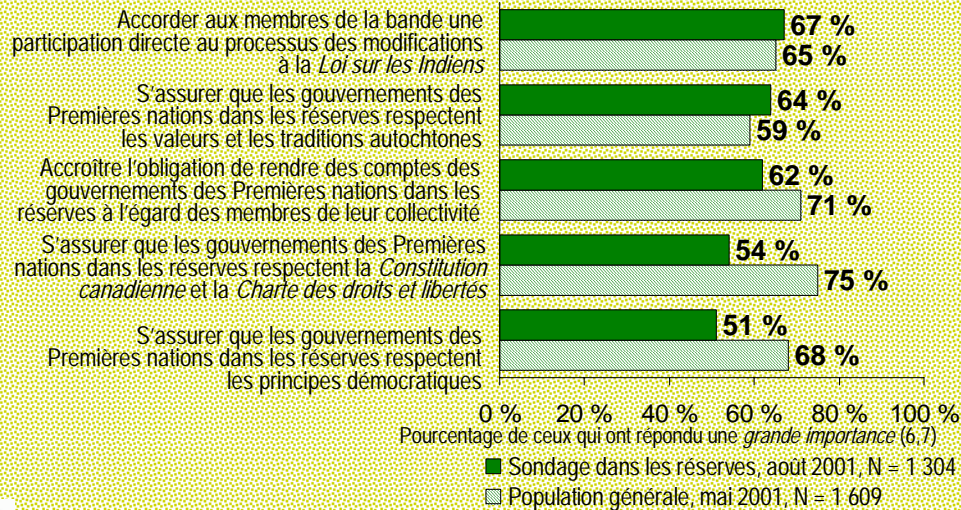
- ❑ L'opinion qui domine parmi les membres des Premières nations vivant dans les réserves est que la *Loi sur les Indiens* fonctionne raisonnablement bien, mais qu'elle a besoin d'être revue. Seuls 8 p. 100 des répondants estiment que la *Loi* fonctionne très bien. Un autre 25 p. 100 croient qu'il faudrait y apporter des changements majeurs.
- ❑ Moins d'une personne sur six pensent que la *Loi* devrait être remplacée. Quand le mot « remplacée » est substitué par « abolie », le pourcentage est encore plus bas, soit 10 p. 100. Une minorité encore plus faible préfère le statu quo.
- ❑ Malheureusement, ce sondage téléphonique a eu lieu au cours de la période pendant laquelle on discutait considérablement des consultations lancées par le gouvernement fédéral sur la question de la gouvernance et de la *Loi sur les Indiens*. Il est impossible de mesurer l'effet de cette mesure sur les réponses à cette question.
- ❑ L'opinion des Premières nations à l'égard de la *Loi sur les Indiens* est beaucoup moins critique que celle du grand public. Bien que la majorité des répondants, tant du grand public que des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, sont d'accord pour modifier la *Loi sur les Indiens*, le grand public tend davantage à favoriser une révision importante tandis que les répondants des Premières nations sont plus enclins à dire que la *Loi* a besoin de certains changements (mais pas de changements majeurs).
  - Les membres des Premières nations qui sont plus enclins à dire que la *Loi* ne nécessite aucun changement, de quelque nature que ce soit, sont les résidents de l'Alberta et des provinces de l'Atlantique, des personnes âgées de 25 ans et moins et les personnes qui ont un point de vue plus positif à d'autres égards (p. ex. le niveau de vie, leur avenir économique, la performance du gouvernement fédéral). Les personnes dont la langue maternelle est une langue autochtone tendent à être davantage de cet avis.
  - Les personnes qui sont plus enclines à dire qu'il faudrait apporter quelques changements à la *Loi* sont les résidents des provinces de l'Atlantique, les personnes âgées de moins de 25 ans, celles qui déclarent les revenus familiaux les moins élevés, celles qui travaillent comme journalier et celles qui démontrent une attitude plus positive en général. De plus, cette attitude est plus répandue chez les hommes que chez les femmes. Les personnes dont la langue maternelle est l'anglais ont tendance à dire que la *Loi* nécessite quelques changements.

- Les personnes dont l'attitude est plus négative à l'égard de la *Loi sur les Indiens* et qui croient qu'on doit y apporter d'importants changements ont plutôt tendance à être parmi celles âgées de 35 à 54 ans, à être des personnes qui ont accès à Internet au travail et des personnes qui sont invariablement moins optimistes envers leur propre avenir économique, le niveau de vie dans les réserves et la performance du gouvernement. Ce groupe comporte aussi une proportion un peu plus élevée de femmes.
- Les personnes dont le point de vue est le plus négatif à l'égard de la *Loi sur les Indiens* sont généralement celles âgées de 35 à 54 ans, celles qui déclarent les revenus familiaux les plus élevés (40 000 \$ et plus) et qui ont fait des études universitaires. On les retrouve en plus grand nombre au Québec et parmi les personnes qui travaillent à temps plein. Elles ont tendance à affirmer qu'elles sont très actives dans leur collectivité et ont, en général, une attitude négative à l'égard d'autres questions.

# Les modifications à la *Loi sur les Indiens*

« Quelle importance accordez-vous à chacun des facteurs suivants lorsqu'il s'agit d'apporter des modifications à la *Loi sur les Indiens*? »

\*question posée à ceux qui croient qu'il faudrait apporter des modifications à la *Loi sur les Indiens*

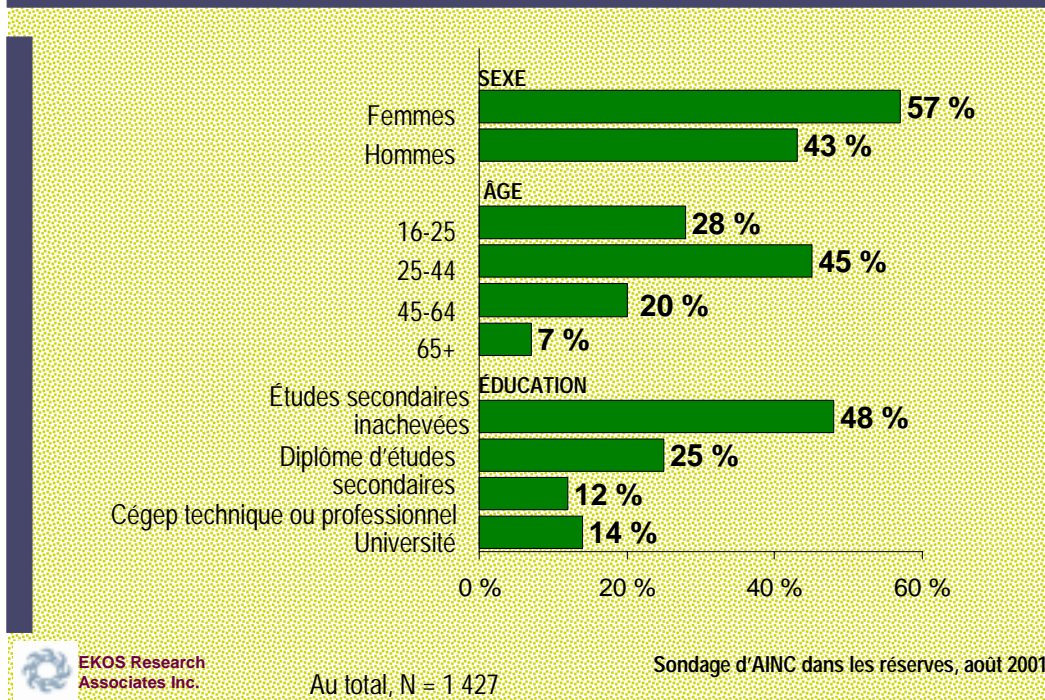


EKOS Research Associates Inc.

Repenser le gouvernement, mai 2001  
 Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

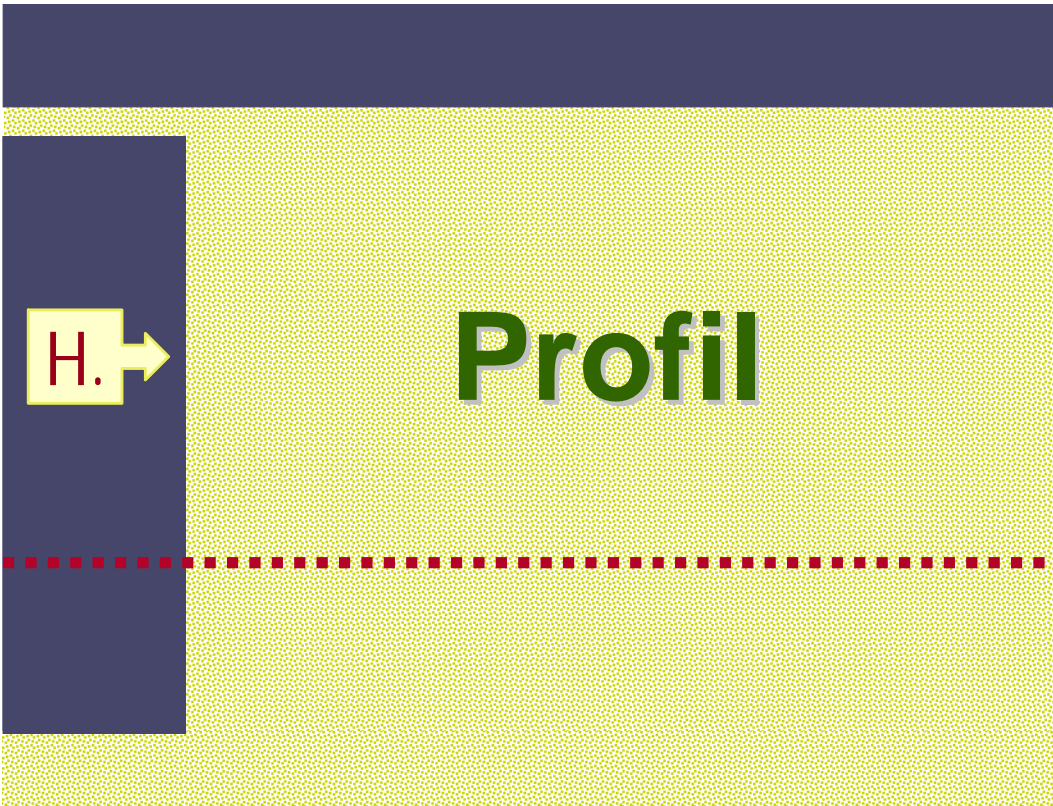
- Assurer une participation au niveau local dans le processus des changements devant être apportés à la *Loi sur les Indiens* semble être la première priorité. Des cinq énoncés présentés, accorder aux membres de la Première nation une participation directe, respecter les valeurs et les traditions autochtones et accroître l'obligation de rendre des comptes aux membres des Premières nations sont au premier plan, avec entre 62 à 67 p. 100 des répondants qui les évaluent comme des facteurs importants dont on doit tenir compte au moment d'apporter des changements à la *Loi sur les Indiens*. Bien que plus de la moitié des répondants considèrent toujours comme facteurs importants le fait de fonctionner au sein de la Constitution canadienne et d'être assujettis à la Charte canadienne des droits et des libertés ainsi que le fait de respecter les principes démocratiques, ces derniers énoncés ne sont pas considérés comme étant importants par autant de membres des Premières nations vivant dans les réserves.
- Un peu moins de 10 p. 100 des répondants estiment que ces cinq énoncés ne sont pas très importants (une cote de 1 ou 2, sur une échelle de 7).
  - Les personnes les plus enclines à dire qu'un des cinq énoncés est importants possèdent des caractéristiques étonnamment semblables. Les membres des Premières nations qui sont âgés de 35 à 54 ans ont accordé une cote très élevée à chaque énoncé, tout comme les personnes possédant une éducation et un revenu familial supérieurs, celles qui travaillent à temps plein (plus particulièrement dans un domaine professionnel) et celles qui ont accès à Internet au travail. De plus, les femmes se démarquent parmi les personnes qui ont accordé une cote importante aux cinq énoncés.
  - Ces personnes, pour la plupart, participent très activement à la collectivité et croient que les conditions comparatives de vie dans les réserves tout comme la performance du gouvernement fédéral sont mauvaises. Il semble aussi beaucoup plus probable qu'elles aient communiqué avec le gouvernement fédéral au cours des trois derniers mois.

## Les caractéristiques démographiques (a)

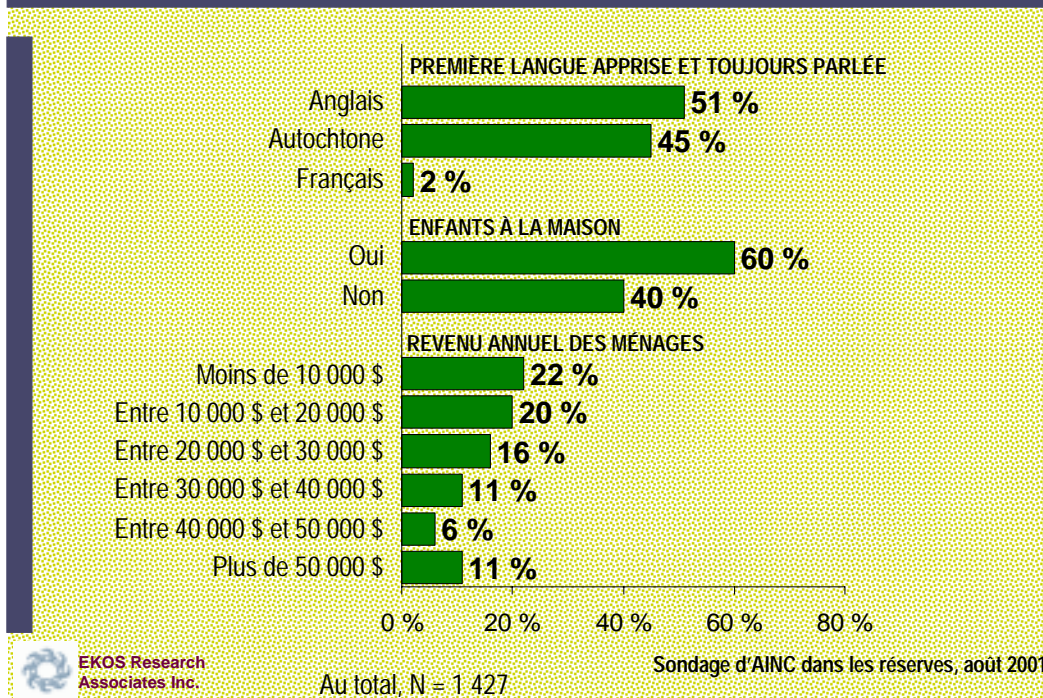


- ❑ Parmi les répondants au sondage, une légère majorité (57 p. 100) était des femmes. Par conséquent, les résultats définitifs du sondage ont été pondérés de façon à ce que l'échantillon représente adéquatement les proportions entre les sexes.
- ❑ Une grande partie des répondants au sondage (45 p. 100) étaient âgés de 25 à 44 ans. Plus d'un répondant sur quatre était âgé de 16 à 24 ans. De plus, un répondant sur cinq était âgé de 45 à 64 ans, et un peu moins d'un sur dix était âgé de 65 ans ou plus. Cela représente un échantillon légèrement sous-représentatif des groupes des jeunes et des personnes âgées. Les données du sondage ont été pondérées en conséquence, de façon à ce que l'échantillon représente une répartition normale par âge pour une population autochtone donnée vivant dans les réserves.
  - Parmi le groupe des jeunes de 18 à 24 ans, on en retrouve une proportion élevée qui vivent dans les réserves de l'Alberta ou de la Saskatchewan. Ces personnes ont, pour la plupart, un diplôme d'études secondaires et ont indiqué l'anglais comme langue maternelle. Celles-ci travaillent comme journalier, à temps partiel ou sont sans emploi. De plus, elles semblent participer moyennement aux activités de leur collectivité et ont accès à Internet, d'un endroit autre que le foyer ou le travail.
  - Parmi les répondants qui sont âgés de 25 à 34 ans, plusieurs vivent dans des réserves au Manitoba. Ces personnes semblent être les plus instruites : elles indiquent avoir suivi une technique ou fait des études universitaires. De plus, elles ont des enfants à la maison. Il est également probable qu'elles aient communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.
  - Parmi les répondants qui sont âgés de 35 à 44 ans, on remarque une forte proportion de professionnels et de personnes qui travaillent à temps plein.

- Parmi les répondants qui sont âgés de 45 à 54 ans, plusieurs ont fait des études universitaires et ont un revenu familial élevé. Ils sont plus enclins à travailler à temps plein et participent très activement aux activités de la collectivité. De plus, ils ont plus tendance à considérer que les conditions de vie dans les réserves sont pires que celles des autres Canadiens et que la performance du gouvernement fédéral est mauvaise.
- ❑ Parmi les répondants âgés de 55 ans et plus, la plupart n'ont pas d'emploi et n'utilise pas Internet. Il existe également un nombre disproportionné de résidents plus âgés qui vivent dans les réserves en Ontario. C'est dans ce groupe qu'on remarque un nombre élevé de personnes qui ont pour langue maternelle une langue autochtone.
- ❑ Environ la moitié (48 p. 100) des personnes qui vivent dans les réserves n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires, alors qu'une personne sur quatre l'a obtenu. De plus, environ une personne sur sept possède un diplôme universitaire (14 p. 100), et un peu moins possèdent un diplôme d'un cégep, d'une école technique ou d'une école de métiers (12 p. 100).
- ❑ Les personnes qui font partie du groupe des plus âgés et celles qui vivent en Saskatchewan semblent avoir le niveau d'éducation le plus bas. Elles participent peu ou pas du tout à la vie de la collectivité. De plus, elles ont, pour la plupart, une langue autochtone pour langue maternelle, n'utilisent pas Internet et croient que les conditions de vie dans les réserves sont meilleures que celles des Canadiens moyens.
- ❑ Les répondants qui déclarent avoir fait des études secondaires ont pour la plupart moins de 25 ans et un revenu familial de moins de 20 000 \$. Ils ont tendance à travailler comme journalier ou sont sans emploi. Une plus grande proportion de ceux qui ont obtenu leur diplôme du secondaire ont également moins de 25 ans, mais ont généralement un revenu familial moyen.
- ❑ Bien qu'une majorité des répondants possédant une formation technique, professionnelle, collégiale ou un diplôme d'un cégep vivent au Québec et en Ontario, on trouve davantage de diplômés universitaires dans la région de l'Atlantique. Ceux qui ont un diplôme collégial ou universitaire ont davantage tendance à avoir un revenu familial plus élevé, travaillent dans des domaines professionnels et vivent dans les réserves en milieu urbain. Ils semblent également avoir davantage accès à Internet à la maison et il y a plus de chances qu'ils aient communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois.



## Les caractéristiques démographiques (b)



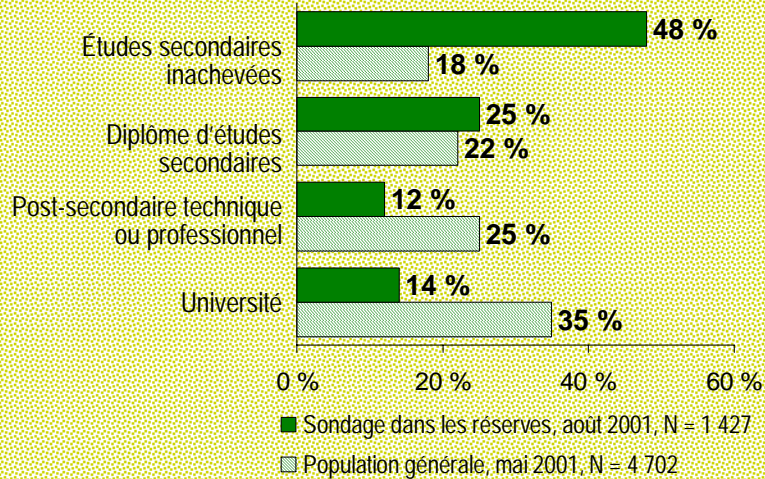
- ❑ La moitié (51 p. 100) des répondants ont indiqué que l'anglais est leur langue maternelle et en font toujours usage. Une proportion étonnamment élevée (45 p. 100) de répondants ont pour langue maternelle une langue autochtone et très peu, le français.
  - Parmi les personnes qui ont indiqué avoir l'anglais pour langue maternelle, on trouve surtout de jeunes adultes (34 ans et moins) et des personnes qui ont fait des études secondaires ou techniques. Ces personnes vivent surtout dans les réserves en Colombie-Britannique et en Ontario et dans les réserves en milieu urbain. De plus, elles travaillent pour la plupart hors des réserves et participent d'une façon quelconque aux activités de la collectivité. Elles considèrent également que les conditions de vie dans les réserves sont relativement pires que celles des autres Canadiens.
  - Au nombre des répondants qui ont indiqué que leur langue maternelle était une langue autochtone, la plupart avait 55 ans et plus et n'avait pas terminé leurs études secondaires. De plus, ils ont tendance à occuper des emplois semi-qualifiés et sont plus pessimistes quant à leur avenir économique.
- ❑ Six ménages sur dix ont des enfants.
  - Les femmes autochtones ont davantage tendance à avoir des enfants de moins de 18 ans vivant à la maison que les hommes. De plus, il est plus courant pour les résidents de l'Alberta et de la Saskatchewan, les personnes qui travaillent à temps plein et celles qui ont fait des études universitaires d'avoir des enfants à la maison.
- ❑ Plus d'un répondant sur cinq (22 p. 100) dispose d'un revenu familial annuel de moins de 10 000 \$. Un autre 20 p. 100 des répondants indique avoir un revenu familial se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Un peu plus d'une personne sur quatre (27 p. 100) touche un revenu familial se situant entre 20 000 \$ et 40 000 \$. Une minorité (6 p. 100) a un revenu entre 40 000 \$ à 50 000 \$ et seulement un peu plus d'une personne sur dix (11 p. 100) a un revenu supérieur à 50 000 \$.
  - Parmi les répondants qui ont un revenu familial de moins de 10 000 \$, on trouve les personnes âgées de 55 ans et plus, celles qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et celles qui ont pour langue maternelle une langue autochtone. On les retrouve également plus en Alberta et en Saskatchewan. Ces personnes sont pour la plupart sans emploi, se sentent pessimistes quant à leur avenir économique et participent peu ou pas du tout aux activités de leur collectivité. De plus, peu utilisent l'Internet.

- Les répondants qui ont fait des études collégiales ou universitaires ont généralement un revenu familial d'au moins 30 000 \$. Ceux qui touchent un revenu supérieur sont pour la plupart des professionnels et indiquent travailler à temps plein. Ils ont aussi généralement plus accès à Internet au travail et déclarent avoir communiqué avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois. Ceux qui ont un revenu familial supérieur participent davantage aux activités de la collectivité et ont tendance à croire que les conditions de vie dans les réserves sont pires que celles des autres Canadiens.



## Le profil en matière d'éducation

« Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint? »



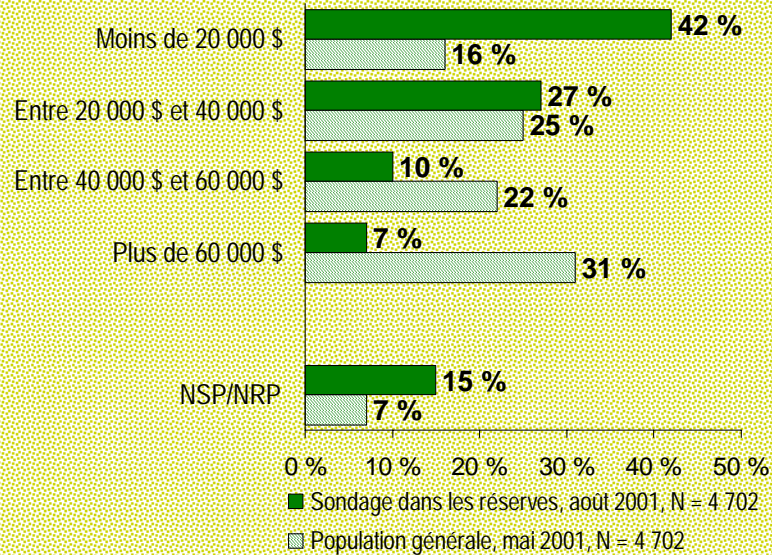
EKOS Research  
Associates Inc.

Sondage sur les communications gouvernementales, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Bien qu'il ne soit pas étonnant de constater que les Autochtones qui vivent dans les réserves ont moins d'éducation que les autres Canadiens, il est par contre étonnant d'observer à quel point l'écart est considérable entre ces deux groupes. On constate un grand écart entre la proportion de répondants chez le grand public (18 p. 100) et chez la population actuellement en cause (48 p. 100) qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les chiffres sont semblables en ce qui a trait au nombre de répondants qui ont un diplôme d'études secondaires. Parmi le grand public, une personne sur quatre possède un diplôme postsecondaire d'une école technique ou de métiers, comparativement à une personne sur huit parmi les Autochtones qui vivent dans les réserves. De la même façon, plus du tiers de la population en général affirme avoir fait des études universitaires (35 p. 100), comparativement à 14 p. 100 parmi les Autochtones qui vivent dans les réserves.

## Le profil du revenu

« Quel est le revenu total de votre ménage? »



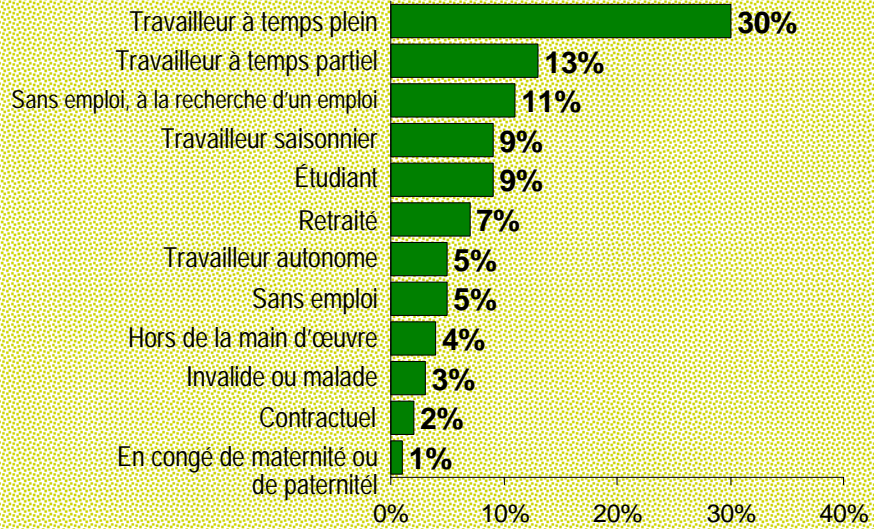
EKOS Research  
Associates Inc.

Sondage sur les communications gouvernementales, mai 2001  
Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

- Il y a un écart considérable sur le plan du revenu familial entre les deux populations. Une bien plus forte proportion de répondants autochtones (69 p. 100) ont déclaré avoir un revenu familial de moins de 30 000 \$, comparativement aux répondants parmi le grand public, où le taux s'élève à 41 p. 100.

# Type d'emploi

« Quel est votre emploi actuel? »

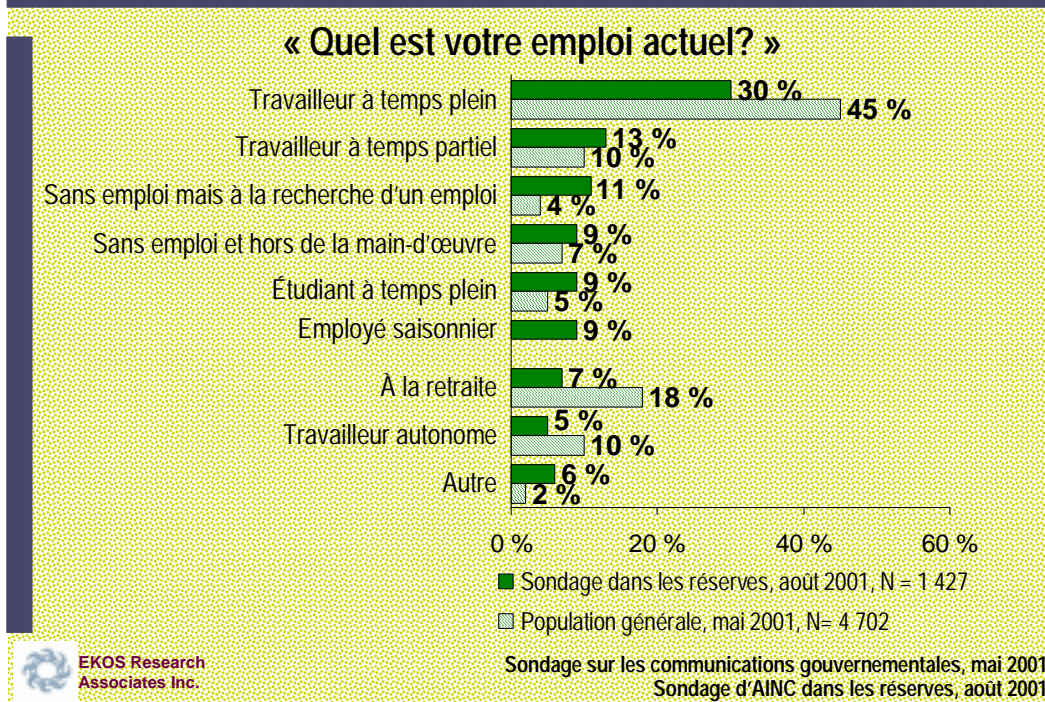


 EKOS Research  
Associates Inc.

N = 1427

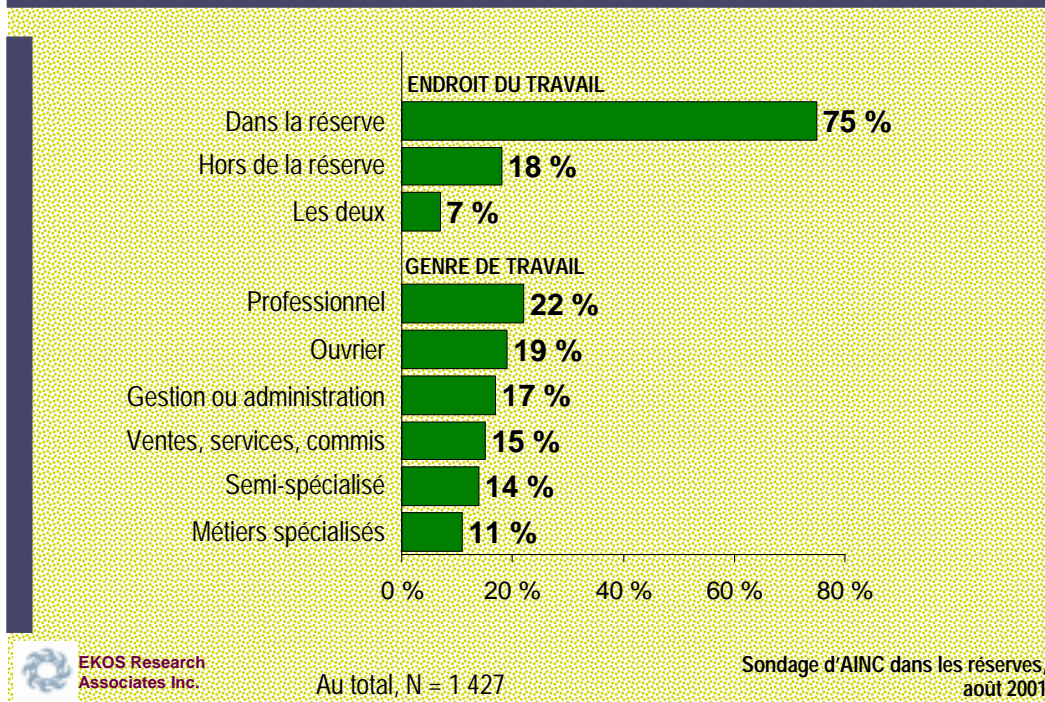
• Sondage d'AINC dans les réserves, août 2001

## La comparaison de l'emploi



- La proportion des résidents des réserves qui font partie de la population active (59 p. 100) n'est que légèrement inférieure à celle qu'on remarque chez le grand public (65 p. 100). Cependant, une plus grande partie de la population active des résidents des réserves travaillent à temps partiel ou ont un emploi saisonnier (et davantage sont sans emploi). Il existe également une partie beaucoup plus petite qui affirme être à la retraite, comparativement au grand public (7 p. 100 comparativement à 18 p. 100).
  - Au nombre des répondants qui affirment travailler à temps plein, on trouve davantage de personnes qui possèdent un diplôme collégial ou universitaire et qui affirment avoir un revenu familial de plus de 20 000 \$. Ces répondants sont très probablement des professionnels, travaillent dans les réserves et ont accès à Internet. Ils sont enclins à participer activement aux activités de leur collectivité et estiment que les conditions de vie dans les réserves sont pires que celles du Canadien moyen.
  - Une grande majorité des répondants qui travaillent à temps partiel ont moins de 25 ans. Ce sont en général des ouvriers ou des gens semi-qualifiés.
  - Ceux qui ont des emplois saisonniers proviennent davantage des provinces de l'Atlantique. De plus, ils travaillent pour la plupart hors des réserves.
  - Une grande majorité des personnes sans emploi vivent surtout en Saskatchewan et au Manitoba et déclarent avoir un revenu familial de moins de 20 000 \$.

## Le lieu et le genre de travail

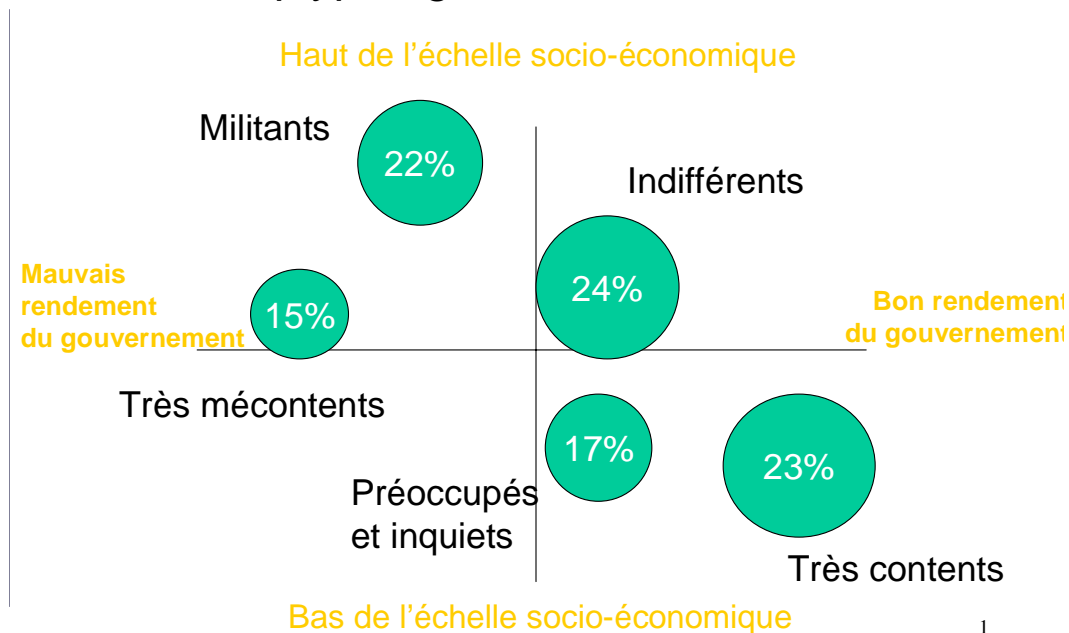


- ❑ Trois membres sur quatre de la population active travaillent dans la réserve.
  - Une plus grande proportion de personnes qui travaillent dans les réserves vivent surtout au Manitoba et dans les provinces de l'Atlantique. Ce groupe est surtout composé de femmes, de professionnels et de personnes très actives au sein de leur collectivité. Le nombre d'emploi dans les réserves est plus élevé chez ceux dont la langue maternelle est une langue autochtone.
  - Une plus grande proportion de répondants de la Saskatchewan affirment travailler hors des réserves. Ces derniers semblent surtout travailler comme journalier ou occupé un poste spécialisé.
  - Parmi ceux qui travaillent tant dans la réserve qu'à l'extérieur ce celle-ci, on trouve une grande majorité de Canadiens plus âgés (55 ans et plus) occupant des emplois professionnels.
- ❑ Une proportion semblable de répondants affirment être des professionnels (22 p. 100) ou des ouvriers (19 p. 100). Environ une personne sur sept déclare travailler dans le domaine de la gestion ou de l'administration, de la vente, des services, ou encore en tant que commis ou ouvrier semi-qualifié. Un peu plus d'un répondant sur dix déclare être une personne de métier.
- ❑ Parmi les ouvriers, on trouve surtout des hommes, des jeunes de moins de 25 ans, des gens qui ont ou non un diplôme d'études secondaires et qui affirment avoir un revenu familial de moins de 20 000 \$. Ces derniers ont également tendance à considérer la performance du gouvernement du Canada comme moyenne et les conditions de vie dans les réserves semblables à celles des Canadiens moyens, ou meilleures.
- ❑ La grande majorité des emplois semi-qualifiés sont occupés par des hommes, par des personnes âgées de 55 ans et plus, et par ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Ils ont tendance à ne pas détenir d'emploi à temps plein et déclarent avoir un revenu familial de moins de 20 000 \$.
- ❑ Davantage de femmes, de personnes de moins de 25 ans ainsi que d'Autochtones qui vivent au Québec déclarent travailler dans le domaine de la vente, des services et en tant que commis.

- ❑ Une grande majorité de répondants qui travaillent comme professionnels sont âgés de 35 à 54 ans, ont une formation universitaire et un revenu familial supérieur à 40 000 \$. Ils ont aussi davantage tendance à travailler à temps plein et à participer très activement à la vie de leur collectivité. Ils ont plus accès à Internet au travail, ont communiqué davantage avec le gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois et estiment que les conditions de vie dans les réserves sont beaucoup plus mauvaises.
- ❑ Une proportion élevée de femmes et de personnes qui ont un diplôme collégial affirment travailler dans le domaine de la gestion ou de l'administration. Ces personnes ont également plus tendance à travailler à temps plein, à posséder un revenu familial élevé et ont accès à Internet au travail. Dans la même veine, une grande majorité de ces répondants ont communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois et estiment que les conditions de vie dans les réserves sont pires que celles des autres Canadiens.

**Analyse par  
segmentation**

## Le sondage auprès des Premières nations a identifié cinq typologies distinctes



- ❑ Dans le but d'obtenir une signification relativement exacte de certains des facteurs convergents et prévalents parmi les attitudes et les comportements qui ressortent des réponses au sondage, nous avons effectué une analyse par segmentation de la population, selon un certain nombre de variables. Nous y avons inclus un vaste éventail d'éléments afin de nous permettre d'examiner les attitudes des membres des Premières nations à l'égard de la performance du gouvernement du Canada (en général et plus particulièrement à l'égard des questions autochtones) et leurs impressions après avoir communiqué avec le gouvernement du Canada, ainsi que leurs opinions à l'endroit de l'autonomie gouvernementale, de leur propre collectivité et de leur avenir économique. La première étape consistait à mener une analyse factorielle (analyse par principal élément) sur un certain nombre de variables afin d'en dégager les dimensions sous-jacentes. Par la suite, nous avons testé ces résultats par rapport à un certain nombre de mesures de fiabilité, puis, nous avons procédé à une analyse par groupe ou une analyse typologique.
- ❑ L'analyse typologique a permis de cerner cinq groupes principaux. Ces groupes ou segments de la population des Premières nations vivant dans les réserves sont ici représentés sous forme de graphiques accompagnés d'une description de chaque segment.

### Très contents

- ❑ Ce groupe est constitué de près du quart (23 p. 100) de la population. Le groupe des *très contents* se caractérise par une attitude exceptionnellement positive à l'égard de toutes les questions faisant partie du sondage. Les personnes qui en font partie ont une image très positive du gouvernement du Canada, et ce, autant en ce qui concerne leur point de vue sur la performance du gouvernement (en général et par rapport aux questions autochtones) que leur point de vue sur les communications du gouvernement du Canada. Elles appuient le concept de l'autonomie gouvernementale ainsi que sa capacité à améliorer les conditions de vie des membres des Premières nations. Elles ont également un point de vue très positif de leur collectivité, considérant qu'elles obtiennent l'aide dont elles ont besoin, qu'elles se sentent en sécurité dans leur collectivité, que celle-ci est bien gérée et qu'elle a devant elle un avenir favorable. De plus, elles déclarent avoir une opinion beaucoup plus positive que la moyenne quant à leur propre avenir économique et à celui de leurs enfants. Cependant, ce qui est peut-être le plus ironique chez ce groupe, c'est qu'il se classe en bas de la liste pour ce qui est du statut socioéconomique (p. ex. la plupart de ses membres n'ont pas terminé leurs études secondaires).



- ❑ Ce groupe est constitué par une proportion plus élevée d'hommes et de jeunes résidents de la collectivité (moins de 25 ans). La plupart de ceux-ci ne font pas partie de la population active à temps plein (avec un taux d'étudiants légèrement supérieur à la moyenne). Parmi les travailleurs de ce groupe, cependant, on trouve un nombre d'ouvriers supérieur à la moyenne. En dépit de ces facteurs, ils estiment posséder les compétences nécessaires pour avancer sur le marché du travail d'aujourd'hui.
- ❑ En ce qui a trait aux communications, ils ont tendance à affirmer savoir où s'adresser pour obtenir de l'information du gouvernement du Canada sur les questions relatives aux changements devant être apportés à la *Loi sur les Indiens*. Ils ont également tendance à croire qu'ils ont reçu suffisamment d'information du gouvernement du Canada. Ils figurent parmi les deux groupes qui ont le moins communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.
- ❑ Ce groupe a tendance à croire que ses conditions de vie sont identiques à celles des autres Canadiens.
- ❑ Ces personnes expriment des opinions très positives en ce qui concerne le niveau de démocratie de leur collectivité. Elles ont aussi davantage tendance à croire que la *Loi sur les Indiens* fonctionne relativement bien et qu'elle ne requiert que des changements mineurs.
- ❑ Il se peut que pour ce groupe, plus que pour tout autre groupe, les barrières culturelles aient eu une forte incidence sur les gens au moment de répondre aux questions du sondage. Le profil des résultats, plus particulièrement à la lumière du statut économique, indique que ces personnes ont peut-être ressenti certaines pressions, de sorte qu'elles se soient vues contraintes de répondre de manière positive à tous les éléments que comportait ce sondage.

#### Très mécontents

- ❑ On peut qualifier le groupe opposé au premier groupe de *très insatisfaits*. Ce groupe est formé de 15 p. 100 de la population. C'est lui qui renferme les points de vue les plus négatifs à l'égard de toutes les questions. Les personnes qui font partie de ce groupe ont une piètre opinion du gouvernement fédéral en ce qui a trait à sa performance (en général et à l'égard des questions autochtones) et aux communications. De plus, elles n'accordent pas leur appui à l'autonomie gouvernementale et ne croient pas que les collectivités autochtones se portent bien. Leur avenir économique est sombre, et ce, malgré le fait que leur statut socioéconomique est moyen. En fait, parmi ces personnes, se trouve une proportion plus élevée que la moyenne de personnes qui ont fait des études universitaires, bien que leur revenu familial ne soit pas nécessairement très élevé (cela est dû, en partie, au fait qu'on trouve dans ce groupe un plus grand nombre de personnes à la retraite).
- ❑ Ce groupe comporte une surreprésentation de femmes et de personnes qui ont plus de 45 ans. Ces personnes, plus que les autres, ont pour langue maternelle une langue autochtone. Bien qu'il y ait une proportion légèrement supérieure à la moyenne de personnes à la recherche d'un emploi, elles n'ont pas très confiance dans leurs compétences pour avancer sur le marché du travail d'aujourd'hui. De plus, elles sont les moins enclines à utiliser Internet.
- ❑ Les personnes qui font partie de ce groupe ont tendance à affirmer ne pas savoir où s'adresser pour obtenir de l'information du gouvernement du Canada sur des questions plus complexes. Elles ont aussi tendance à croire que le gouvernement du Canada ne leur procure pas suffisamment d'information, malgré le fait qu'elles ont probablement communiqué avec celui-ci au cours des trois derniers mois.
- ❑ Leur attitude concernant les conditions de vie au sein de leur réserve est également négative. Ces personnes estiment que le gouvernement de leur réserve n'est pas du tout démocratique et qu'elles n'ont pas leur mot à dire dans l'administration de leur collectivité. Elles ont l'opinion la plus négative concernant les conditions comparatives de vie dans les réserves (comparativement au reste du Canada). Elles croient également que la *Loi sur les Indiens* ne fonctionne pas bien et qu'on devrait la remplacer ou l'abolir. De plus, elles ont tendance à ne participer que très peu aux activités de leur collectivité.

### Indifférents

- ❑ Ce groupe est constitué du quart (24 p. 100) de la population. On y exprime des opinions modérées sur la plupart des questions du sondage. Les personnes qui font partie de ce groupe semblent être légèrement plus positives que la moyenne à l'égard de la performance et des communications du gouvernement du Canada. Cela est vrai aussi en ce qui a trait à l'appui qu'elles accordent à l'autonomie gouvernementale. Elles attribuent une cote moyenne à leur collectivité sur le plan de la sécurité et de l'aide qu'elles en obtiennent, de son organisation et de son avenir. Même résultat concernant leur propre avenir économique et celui de leurs enfants. Ces personnes ont un niveau d'éducation légèrement supérieur à la moyenne et ne possèdent pas de traits distinctifs sur le plan démographique.
- ❑ Par ailleurs, elles ont tendance à affirmer savoir où s'adresser lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'information du gouvernement du Canada sur des services simples, tels l'obtention du certificat de statut d'Indien; ces personnes font cependant partie d'un des deux groupes à avoir très peu communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.
- ❑ En général, elles conviennent que le gouvernement de la réserve est relativement démocratique et ont l'impression qu'elles ont leur mot à dire dans l'administration de leur collectivité. Elles ont davantage tendance à croire que les conditions de vie dans les réserves sont en quelque sorte pires qu'ailleurs au Canada. De plus, elles n'ont pas été enclines, par le passé, à participer aux activités de leur collectivité.

### Préoccupés et inquiets

- ❑ Le groupe des *inquiets* réunit 17 p. 100 de la population. Ce groupe se situe légèrement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne les impressions (positives) qu'ont les gens à l'égard du gouvernement du Canada, et ce, tant sur le plan de la performance que sur celui des communications. Toutefois, les personnes qui forment ce groupe ont une opinion très négative sur certains aspects qui touchent leur collectivité et leur propre vie. Elles n'appuient pas l'autonomie gouvernementale et sont plutôt négatives à l'endroit de leur collectivité (en ce qui touche la sécurité, l'aide qu'elles en obtiennent, son administration et son avenir) et de leur avenir économique (le leur et celui de leurs enfants). Cette caractéristique semble refléter un point de vue passablement réel, puisque ce groupe arrive à l'avant-dernière place quant à son statut socioéconomique.
- ❑ Ce groupe renferme une surreprésentation de femmes et de personnes âgées de 35 à 44 ans. Ces dernières ont plutôt tendance à avoir fait des études secondaires et à travailler dans le domaine de la vente et des services ou comme commis. Ces emplois sont, pour la plupart, saisonniers. Les personnes de ce groupe doutent de leurs compétences professionnelles et ne croient pas pouvoir s'assurer une place de choix dans la population active d'aujourd'hui. Elles sont peu enclines à utiliser Internet et très enclines à avoir des enfants âgés de moins de 18 ans. Ce groupe comporte une légère surreprésentation de personnes au foyer.
- ❑ Contrairement à ce qu'on pourrait croire (étant donné l'opinion négative qu'elles ont à l'égard de leur collectivité), ces personnes estiment que les conditions de vie de leur collectivité sont semblables à celles qu'on trouve ailleurs au Canada. De plus, elles se démarquent par le fait qu'elles participent peu à la vie de leur collectivité.

### Militants

Ce groupe se situe à l'opposé du groupe des *inquiets* et représente 22 p. 100 de la population. Les personnes qui en font partie ont des opinions très négatives à l'endroit du gouvernement du Canada, tant en ce qui concerne la performance que les communications (les opinions semblent toutefois légèrement plus positives en ce qui a trait aux communications). Cependant, quant aux aspects touchant leur collectivité et leur propre vie, elles partagent des opinions très positives. Elles appuient fortement l'autonomie gouvernementale et éprouvent un sentiment très positif à l'égard de leur collectivité (en ce qui a trait à la sécurité, à l'aide qu'elles en obtiennent, à son administration et à son avenir). Les opinions qu'elles partagent quant à leur avenir économique sont également positives, quoi que légèrement moindres. Il est intéressant de noter que ce groupe détient le statut socioéconomique le plus élevé parmi tous les résidents des réserves.

Le groupe des *militants* est surreprésenté par des hommes et des gens dont la moyenne d'âge se situe davantage entre 45 et 54 ans. En tant que groupe, on remarque un taux très élevé de travailleurs (à temps plein) au sein de la population active et une tendance légèrement supérieure à occuper des emplois professionnels et des postes administratifs. Ce sont eux qui ont les taux les plus élevés quant à la confiance qu'ils ont dans leurs compétences professionnelles et à leurs possibilités d'avancement sur le marché du travail d'aujourd'hui. Ils ont fait, pour la plupart, des études universitaires et certains possèdent un diplôme de premier cycle. Ce groupe est celui qui comporte le plus grand nombre d'utilisateurs d'Internet. Par ailleurs, ce groupe comprend le plus de ménages sans enfants à la maison.

Sur le plan des communications, les personnes qui font partie de ce groupe ont tendance à croire qu'elles reçoivent trop peu d'information du gouvernement du Canada. En outre, elles ont plutôt tendance à avoir communiqué avec le gouvernement au cours des trois derniers mois.

Ce groupe arrive en deuxième place (à la suite du groupe des très insatisfaits) pour ce qui est de croire que les conditions de vie dans les réserves sont bien pires que celles qu'on remarque dans le reste du Canada. Les personnes qui en font partie ont tendance à croire que leur système de gouvernance est pour le moins modérément démocratique et qu'elles ont leur mot à dire dans l'administration de leur collectivité. Il s'agit du groupe qui appuie le plus l'idée d'apporter des changements majeurs à la *Loi sur les Indiens*, affirmant que cette dernière ne fonctionne pas du tout dans son état actuel. Ce groupe est aussi caractérisé par les taux les plus élevés de participation aux activités de la collectivité, comme en témoigne le taux le plus élevé quant à la sensibilisation à la Journée nationale des Autochtones et à la participation aux activités organisées à cette occasion.

Bien que le sondage ne fasse pas mention de la participation au sein des conseils des Premières nations, il est probable que plusieurs personnes de ce groupe ont déjà siégé au conseil de bande de leur collectivité, ou qu'elles le feront éventuellement.

## Comparaisons qualitatives avec le grand public

- Nous ne possédons pas de comparaison directe avec une typologie semblable qui aurait été créée à partir des répondants du grand public et utilisant les mêmes éléments de sondage, c'est-à-dire ceux employés pour la typologie actuelle. Néanmoins, il existe suffisamment de typologies tirées du grand public canadien, à partir desquelles nous pouvons établir des comparaisons approximatives. D'une certaine façon, les groupes des deux extrêmes (les *très contents* et les *très mécontents*) sont à l'opposé de ce que nous aurions tendance à trouver chez le grand public. En général, le groupe se trouvant au-bas de l'échelon socioéconomique est le plus insatisfait (surtout en ce qui a trait à la performance du gouvernement et aux services), tandis que le groupe qui se trouve en tête de l'échelon socioéconomique semble être le plus satisfait. Parmi le grand public, les personnes qui participent très activement à leur collectivité (les *militants* entre autres) ont tendance à avoir une opinion relativement négative de leur collectivité (bien que l'on puisse s'attendre à ce qu'elles aient aussi une opinion négative du gouvernement, comme les *militants* d'ailleurs). En revanche, le groupe des *indifférents* et le groupe des *inquiets* semblent les segments qui se rapprochent le plus de ceux que l'on trouve chez le grand public.



# Sommaire

## SOMMAIRE

- ❑ Ce sondage, le premier de ce genre à avoir été mené dans les réserves des Premières nations, a passé en revue toute une gamme de questions, allant de la gouvernance et de la qualité de vie à un optimisme économique, en passant par la perception qu'ont les résidents des réserves à l'égard du gouvernement du Canada et des méthodes de communication qu'il utilise. Ce sondage fournit également une occasion de comparer les attitudes des membres des Premières nations dans les réserves à celles du grand public canadien. Nous vous présentons ci-dessous les points saillants du sondage.
- ❑ Dans tous les sondages qui ont pour but de mesurer l'opinion et la perception du public, il existe des profils de sous-groupes qui tendent à dépeindre une réalité plus détaillée, et, dans certains cas, une réalité légèrement différente des résultats globaux. Un des thèmes les plus importants que l'on peut tirer des résultats du présent sondage est le fait qu'il existe une forte dichotomie dans les attitudes des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves selon leur statut socioéconomique. Contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre à trouver chez le grand public, on remarque parmi les résidents vivant dans les réserves et dont le statut socioéconomique est le moins élevé, des points de vue considérablement plus positifs. Les membres qui vivent dans les réserves et dont le statut socioéconomique est le plus élevé expriment les points de vue les plus négatifs. Des analyses plus approfondies des résultats ont révélé un certain nombre de groupes distincts, qu'on a regroupés selon leur attitude à l'égard de l'autonomie gouvernementale, leur évaluation du gouvernement du Canada, leurs sentiments vis-à-vis de leur collectivité ainsi que leurs opinions par rapport à leurs perspectives économiques.

### Perspectives économiques

- ❑ Les membres des Premières nations vivant dans les réserves auraient davantage tendance à être optimistes par rapport à l'économie que le grand public. Leurs perceptions en ce qui touche la qualité de vie future de leurs enfants ou leur avenir économique sont également positives. De plus, ce sentiment d'optimisme semble être ressenti davantage chez les groupes dont le statut socioéconomique est le moins élevé.
- ❑ Une majorité semblable de membres des Premières nations vivant dans les réserves affirment avoir confiance en leurs compétences professionnelles — ce qui est également surprenant, étant donné le faible niveau général d'éducation et les revenus peu élevés de cette population (lesquels sont considérablement inférieurs à ceux des autres Canadiens). Il existe aussi une lacune à cet égard selon le statut socioéconomique, le groupe de répondants dont le statut socioéconomique est le moins élevé démontrant davantage de confiance. Cela est toutefois compatible, bien que contre-intuitif, avec l'opinion généralement plus positive manifestée par les personnes dont le statut socioéconomique est moins élevé.
- ❑ Les soins de santé et l'éducation figurent au sommet de la liste des priorités du gouvernement (liste de réponses ou spontanées), tout comme chez le grand public, suivis des droits issus des traités et des services sociaux. Il n'est pas étonnant que, prises dans l'ensemble, ces priorités établies à partir de questions autochtones particulières soient très élevées, et surtout lorsqu'on les compare à celles du grand public.

### Impressions sur le gouvernement du Canada

- ❑ Les impressions générales qu'ont les membres des Premières nations vivant dans les réserves sur la qualité des services et la performance du gouvernement du Canada sont considérablement moins favorables que celles du grand public (une différence de presque de 20 points). Alors qu'un Canadien sur cinq a accordé une mauvaise cote à la qualité des services du gouvernement, chez les membres des Premières nations, cette proportion se situe à un sur trois. Ces différences sont à peu près les mêmes lorsqu'il s'agit de questions particulières touchant certains domaines (p. ex. l'éducation, les enfants, les soins de santé). On remarque les écarts les plus marqués entre ces deux groupes dans des domaines tels les compétences professionnelles, l'économie, le chômage et l'environnement.

- ❑ Contrairement à la population en général, les personnes qui ont le plus tendance à accorder une mauvaise cote à la performance du gouvernement ont un statut socioéconomique plus élevé. Il semble également exister un lien entre le fait d'accorder une mauvaise cote aux conditions comparatives de vie dans les réserves et à son propre avenir économique. De plus, ceux qui participent le plus à la vie de la collectivité ont tendance à accorder une cote moindre à la performance du gouvernement. En outre, une plus grande sensibilisation ainsi que de récentes communications avec le gouvernement fédéral sont des facteurs qui semblent lier à une évaluation moindre à l'égard la performance du gouvernement.
- ❑ Ce résultat sous-entend l'existence d'un problème au niveau des services, auquel il faudrait s'attaquer, étant donné que les cotes les plus mauvaises pourraient être la conséquence des communications avec le gouvernement. Par ailleurs, le groupe de résidents dans les réserves démontrant les opinions les plus négatives à l'égard de certaines questions est également celui qui a tendance à communiquer avec le gouvernement le plus souvent. De plus, il existe des différences fondamentales en ce qui a trait au type d'information et de services auxquels ont recours les deux groupes (p. ex. les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves ont davantage tendance à recourir aux services d'ordre réglementaire).

### Communications

- ❑ Une proportion considérablement plus faible de membres de Premières nations vivant dans les réserves ont communiqué avec le gouvernement du Canada, comparativement au grand public (24 p. 100 contre 37 p. 100). Cette donnée cependant dénote un important écart entre les personnes dont le statut socioéconomique est le moins élevé et celles dont le statut socioéconomique est le plus élevé, puisque ces dernières semblent avoir eu davantage de communications. Les communications en question ont laissé une impression réellement mauvaise, puisque près de la moitié des personnes de ce groupe ont accordé une mauvaise cote à cet énoncé (42 p. 100 contre 19 p. 100 chez le grand public).
- ❑ La nécessité qui est perçue quant à l'obtention d'une plus grande quantité d'information du gouvernement est beaucoup plus élevée chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves que chez le grand public. Il existe également un lien étroit entre le fait d'avoir communiqué avec le gouvernement et le fait de croire qu'on a besoin de plus d'information.
- ❑ La connaissance des moyens de joindre le gouvernement du Canada (numéros sans frais, sites Internet destinés aux Autochtones) est relativement faible. Alors que la plupart prétendent savoir où s'adresser pour obtenir de l'information en ce qui concerne les questions simples liées aux services (p. ex. comment obtenir un certificat de statut d'Indien), moins de la moitié seulement sauraient où s'adresser pour obtenir de l'information en ce qui a trait aux questions plus complexes (p. ex. les changements à la *Loi sur les Indiens*).
- ❑ On considère la télévision comme la méthode la plus efficace pour recevoir de l'information du gouvernement du Canada. Des méthodes de communication comme la radio, la poste, les journaux (quotidiens et hebdomadaires), bien que toujours très en demande, semblent perdre de leur popularité. Un peu plus de la moitié des répondants considèrent les affiches et l'Internet comme des méthodes efficaces pour obtenir de l'information du gouvernement. (Les résultats concernant l'utilisation d'Internet sont étonnamment faibles considérant le fait que la moitié de la population en fait usage.) Deux fois plus de personnes préfèrent les médias en langues autochtones, tels la radio, la télévision et les journaux, plutôt qu'en anglais. Par contre, la langue de communication préférée demeure l'anglais, une personne sur dix seulement préférant utiliser une langue autochtone.

- ❑ La reconnaissance des messages publicitaires provenant du gouvernement du Canada est considérablement plus faible chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves que chez la population en général. Les membres des réserves qui ont récemment communiqué avec le gouvernement fédéral sont plus enclins à reconnaître une publicité du gouvernement du Canada. Près de la moitié de la population interrogée estime que l'information du gouvernement du Canada est facile à comprendre.
- ❑ Le degré de crédibilité de l'information du gouvernement du Canada obtient une cote étonnement élevée, légèrement inférieure à celle que l'on trouve chez le grand public. Néanmoins, ce degré global de crédibilité comporte une forte dichotomie par rapport aux statuts socioéconomiques; les groupes dont le statut socioéconomique est moins élevé ont un degré de crédibilité beaucoup plus élevé à l'égard de l'information que les groupes dont le statut socioéconomique est plus élevé.
- ❑ Étant donné les faibles niveaux de revenu et d'éducation des membres des Premières nations dans les réserves, il est étonnant de constater néanmoins un usage relativement élevé d'Internet dans les réserves, celui-ci s'élève à 52 p. 100 (comparativement à 66 et à 68 p. 100 chez le grand public). L'écart semble cependant moins évident dans les centres urbains et parmi les groupes dont le statut socioéconomique est élevé, ce qui reflète le fossé numérique qu'on remarque au sein de la population en général. On accède à Internet beaucoup plus par l'entremise de la collectivité (bibliothèques, centres communautaires, bureau de la bande, etc.) que ce n'est le cas chez le grand public.

### Conditions de vie dans les réserves

- ❑ Les membres des Premières nations vivant dans les réserves et le grand public ont des perceptions très semblables en ce qui concerne les conditions comparatives de vie dans les réserves, une majorité au sein des deux groupes estimant que les conditions sont pires dans les réserves. Ceux qui jouissent d'une situation socioéconomique plus élevée sont plus enclins à affirmer que les conditions dans les réserves sont pires qu'ailleurs. Il est toutefois étonnant de constater que les membres des Premières nations ont une perception relativement plus optimiste que le grand public.
- ❑ Les facteurs considérés comme étant les plus susceptibles d'améliorer les conditions de vie dans les réserves s'apparentent davantage à l'investissement dans le capital humain (p. ex. l'éducation) et aux besoins fondamentaux (p. ex. les services communautaires) qu'à des questions d'ordre politique ou juridique (p. ex. l'obligation de rendre des comptes et la démocratie dans le système de gouvernance des réserves). Il existe un accord quasi unanime (tant parmi les membres des Premières nations que dans la population en général) voulant que les peuples autochtones doivent faire davantage pour améliorer leur sort.
- ❑ Bien que les conditions de vie dans les réserves soient jugées inférieures, certains aspects concernant la qualité de vie dans les collectivités des Premières nations s'avèrent très positifs. On se sent généralement en sécurité dans les collectivités et l'on considère que l'avenir est favorable. Un petit nombre de répondants estiment obtenir l'aide dont ils ont besoin; cependant, les avis sont partagés entre ceux qui estiment que leur collectivité est bien administrée et ceux qui jugent qu'elle ne l'est pas.

### Gouvernance

- ❑ Tout comme pour le grand public, la majorité des membres des Premières nations dans les réserves jugent que la gouvernance locale est modérément démocratique. La typologie indique qu'il existe deux groupes de conditions socioéconomiques relativement élevées qui présentent cependant des opinions divergentes à ce sujet. Il y a un groupe de personnes moins actives dans la collectivité, plus âgées et généralement plus pessimistes qui perçoivent le gouvernement local comme moins démocratique. Il y a d'autre part un groupe de personnes actives dans la collectivité qui ont une perception négative du gouvernement fédéral, mais une perception très positive de leur gouvernement local. Les autres se situent entre ces deux pôles (les plus positifs étant les jeunes, dont le statut socioéconomique est le moins élevé). Cependant, il existe une proportion beaucoup plus petite de répondants qui déclarent qu'ils ont leur mot à dire au chapitre de l'administration de la collectivité (quatre sur dix), et une proportion à peu près identique qui affirment qu'ils n'ont aucun pouvoir à cet égard.

- ❑ Environ une personne sur deux parmi les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves jugent que l'autonomie gouvernementale est une bonne idée. Quant à l'évaluation du gouvernement, de la perception de la collectivité et de son avenir économique personnel, il existe aussi une nette division des perceptions en ce qui concerne l'autonomie gouvernementale. Les plus ardents défenseurs des mérites de l'autonomie gouvernementale sont les *militants*, qui jouissent d'une sécurité économique, et les *très contents*, dont le statut socioéconomique est le moins élevé.
- ❑ Dans l'ensemble de la population canadienne, on observe une forte majorité en faveur des modifications à la *Loi sur les Indiens*, bien qu'il existe une plus grande réticence chez les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves à l'idée d'une révision complète de la Loi ou d'une nouvelle législation, comparativement au grand public. Encore ici, on retrouve dans les réponses la dichotomie liée au statut socioéconomique : d'un côté, les personnes de condition socioéconomique supérieure estimant qu'une révision complète de la *Loi* est nécessaire et, de l'autre, les personnes de condition socioéconomique inférieure qui jugent que la loi actuelle est largement acceptable et qu'elle ne nécessite que quelques changements.
- ❑ En ce qui concerne les changements qui devraient être apportés à la *Loi sur les Indiens*, les priorités diffèrent considérablement chez les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, comparativement à la population en général. Pour le grand public, il est primordial de modifier la *Loi sur les Indiens* de façon à ce qu'elle reflète les principes démocratiques et les principes énoncés dans la Constitution et dans la Charte, tandis que les Premières nations estiment que les modifications législatives doivent avant tout viser à donner plus de pouvoir aux membres de la collectivité et à mieux refléter les valeurs autochtones. Cette attitude traduit probablement un fort penchant pour les consultations populaires, parmi les résidents des réserves.

#### **Établissement de profils généraux**

- ❑ Bien que le niveau de participation varie considérablement d'un répondant à l'autre, la plupart indiquent qu'ils sont au moins un peu actifs au sein de leur collectivité. Plus leur niveau de participation est élevé, plus leur perception du gouvernement du Canada est négative et celle de leur propre collectivité, positive.
- ❑ Les niveaux déclarés de revenu et d'éducation sont de beaucoup inférieurs à ceux que l'on trouve au sein du grand public. Le niveau d'emploi, cependant, n'est que légèrement inférieur (57 p. 100 comparativement à 64 p. 100). En revanche, dans les collectivités des Premières nations, il s'agit plus généralement d'emplois à temps partiel et d'emplois saisonniers comparativement au grand public. Trois résidents sur quatre, parmi les membres de la population active, occupent un emploi dans la réserve. Un résident sur six déclare être sans emploi.
- ❑ Un profil sociodémographique exhaustif de la population des réserves met en évidence les écarts qui existent avec la population en général en ce qui a trait au niveau d'éducation, au revenu et, dans une certaine mesure, à l'emploi. Ces variables ont aussi été abondamment utilisées pour dresser un profil des différents groupes à partir de l'analyse par segmentation, qui illustre la répartition des caractéristiques démographiques parmi les sous-populations identifiées des Canadiens autochtones vivant dans les réserves.
- ❑ La typologie à plusieurs variables permet de créer cinq groupes relativement distincts. Ainsi, il y a un groupe de jeunes de condition socioéconomique inférieure, dont la perception des choses est teintée d'optimisme (ou qui se sentaient une obligation de répondre positivement au questionnaire). Il y a un groupe de répondants plus âgés, jouissant d'une situation socioéconomique légèrement au-dessus de la moyenne, dont la perception est marquée par les critiques et les difficultés. Au sommet de l'échelle socioéconomique, on distingue un groupe dont les gens sont très actifs dans leur collectivité, qui ont une perception négative du gouvernement fédéral et une perception positive de leur collectivité et de sa gestion. Un autre groupe se situe en grande partie au bas de l'échelle socioéconomique, dont les membres ont une perception positive du gouvernement du Canada, mais moins positive de leur collectivité et de son administration. Enfin, il existe un groupe intermédiaire dont les réponses se rapprochent davantage des résultats généraux du sondage. Ce sont tous là des groupes



identifiables : les jeunes sans expérience, les aînés globalement insatisfaits, les membres des conseils de bande et ceux qui les appuient, les mères préoccupées par les problèmes de la collectivité et les membres moyens de la collectivité qui ne présentent pas de caractéristiques particulières.

### Résultats

- ❑ Dans l'ensemble, il existe une similitude étonnante entre le grand public et les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves.
- ❑ Cependant, ces derniers éprouvent une insatisfaction beaucoup plus grande par rapport au gouvernement du Canada (et en ont une perception générale plus négative) comparativement au grand public, par un facteur de 50 p. 100.
- ❑ Plusieurs questions concernant les communications récentes avec le gouvernement du Canada méritent qu'on s'y arrête. Premièrement, les personnes qui ont le moins de communications avec le gouvernement fédéral sont les moins informées et ont peut-être besoin plus que les autres d'information et d'aide du gouvernement fédéral. Même si elles peuvent obtenir cette information et cette aide indirectement auprès des conseils de bande, l'absence de communications directes constitue une lacune chez ces personnes. Deuxièmement, les communications avec le gouvernement semblent avoir une incidence négative sur les taux de satisfaction vis-à-vis les services et l'efficacité du gouvernement. En outre, ce sont les personnes ayant le plus de communications avec le gouvernement qui insistent le plus sur la nécessité d'obtenir plus d'information du gouvernement.
- ❑ Les incidences de classe sociale comptent pour beaucoup ici, mais vont à l'encontre des tendances auxquelles on s'attendrait à observer chez le grand public. Ce sont, en fait, les membres de la collectivité les moins bien nantis et qui ont le moins de communications avec le gouvernement qui ont les perceptions les plus positives.
- ❑ De même, on constate d'importants écarts entre les générations : les jeunes manifestant les perceptions les plus positives, tandis que les aînés sont beaucoup plus négatifs.
- ❑ En général, les membres les mieux informés de la collectivité (ceux qui ont les niveaux d'éducation les plus élevés, qui sont actifs dans la collectivité, qui communiquent avec le gouvernement et sont branchés sur Internet) sont ceux qui présentent les points de vue les plus négatifs sur le gouvernement du Canada et sur leurs conditions de vie dans les réserves.
- ❑ Même si pour les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, les priorités sont les mêmes que pour le grand public, celles-ci forment une liste plus longue et variée que celle exprimée par les membres du grand public. Les membres des Premières nations ont des inquiétudes supplémentaires liées à des questions propres à la population autochtone et perçoivent probablement plus de questions et de problèmes à résoudre dans cette collectivité.
- ❑ Les secteurs d'intervention sur lesquels on insiste le plus sont ceux qui touchent l'investissement dans le capital humain, comme l'éducation, les enfants et les compétences professionnelles ainsi que les besoins en matière d'infrastructure essentielle, notamment les systèmes d'approvisionnement en eau, les réseaux d'égout et le logement. On semble accorder moins d'importance aux questions d'ordre politique et juridique, comme l'obligation de rendre des comptes et la démocratie des gouvernements locaux.

### Ce que cela implique pour les recherches à venir

- ❑ En plus des secteurs d'intérêt non abordés dans ce premier sondage auprès des membres des Premières nations qui vivent dans les réserves, les résultats du présent sondage soulèvent les questions suivantes, qui devront être examinées plus attentivement :
  - Mieux comprendre pourquoi le gouvernement du Canada est si mal perçu au sein de cette collectivité et quels sont les aspects particuliers qui soulèvent ce problème;
  - Obtenir plus de détails concernant la crédibilité de l'information du gouvernement (p. ex. : Quelles sont les sources d'information les plus crédibles? Lesquelles ne le sont pas et pourquoi?);

- Examiner plus à fond le rapport qui existe entre le fait de communiquer avec le gouvernement et d'obtenir de l'information et des services du gouvernement (directement et indirectement), et la façon dont ce rapport est lié à des taux d'insatisfaction inférieurs;
  - Établir une distinction plus claire entre le gouvernement du Canada en général et AINC en particulier en ce qui concerne les perceptions de l'image et de l'efficacité;
  - Mieux comprendre les jeunes et la perception positive qu'ils manifestent. Sont-ils vraiment si positifs ou s'agit-il d'un effet artificiel du sondage? Si cet optimisme traduit réellement le sentiment des jeunes de la collectivité, est-il attribuable à l'inexpérience ou à un autre facteur?;
  - Examiner les écarts de résultats, par exemple à la lumière de la taille de la collectivité et de la distance qui la sépare des grands centres urbains et des autres réserves. Les résultats affichent peu de différences d'une région à une autre. Les études ultérieures devraient davantage prendre en compte, dans l'analyse, les caractéristiques de la situation géographique des résidents.
  - Examiner plus attentivement la raison pour laquelle on considère l'investissement dans le capital humain et l'infrastructure essentielle comme les plus grandes priorités. (p. ex. : Quelles sont, dans ces deux grands secteurs, les questions précises qui soulèvent des problèmes et pourquoi?)
- Certains de ces éléments pourront être approfondis dans le cadre d'un autre sondage téléphonique portant sur ces différentes questions de réflexion. D'autres, cependant, devraient être examinés de façon qualitative (c.-à-d. en groupes de discussion). La prochaine étape pourrait peut-être consister à examiner de façon sommaire quelques-unes de ces questions dans un petit nombre de groupes de discussion (p. ex. deux groupes de jeunes et quatre groupes d'adultes). Les résultats de cet exercice pourraient alors être examinés à la lumière des résultats du présent sondage et servir à la conception du prochain sondage téléphonique mené auprès de cette population.